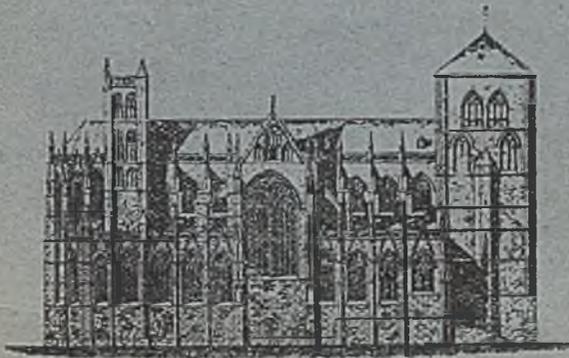


H. DEMARET,
CHANOINE HONORAIRE
ANCIEN DOYEN DE NOTRE-DAME A HUY.

LA COLLEGIALE
NOTRE-DAME ==
A HUY =====

— ◻ —
Notes et Documents

— ◻ —
DEUXIÈME PARTIE (ESTHÉTIQUE ET HISTORIQUE)



— 1922 —
CHARPENTIER & FONCOUX, éditeurs
rue Neuve, 20, HUY.

2000-10-10

92
H. DEMARET,
CHANOINE HONORAIRE
ANCIEN DOYEN DE NOTRE-DAME A HUY.

LA COLLEGIALE NOTRE-DAME == A HUY =====

— — — — —
Notes et Documents
— — — — —

DEUXIÈME PARTIE (ESTHÉTIQUE ET HISTORIQUE)

AMITIÉ FRANCO - POLONAISE

COMITÉ d'AIDE aux

BIBLIOTHÈQUES de POLOGNE

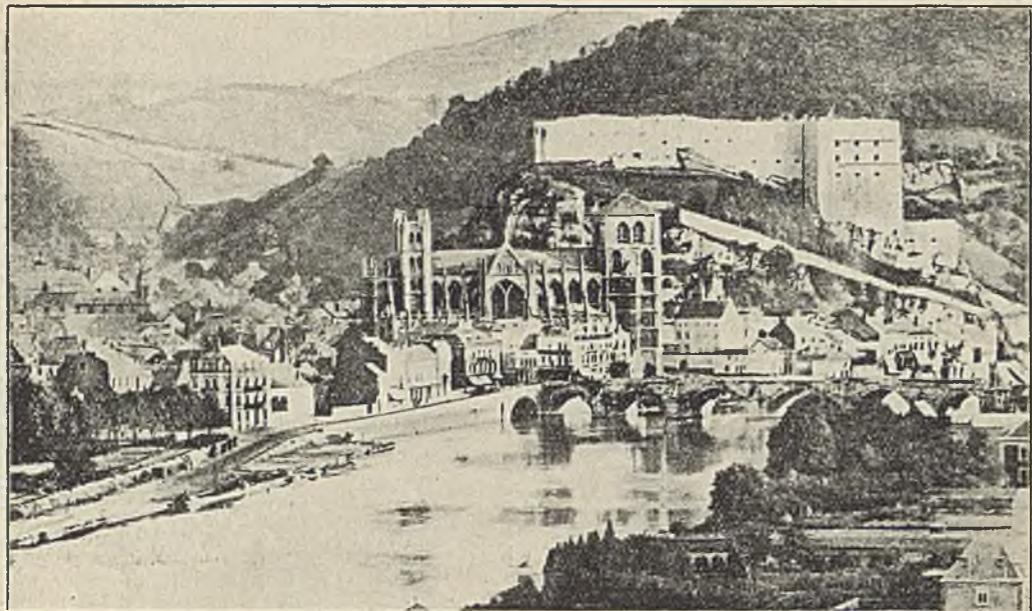
Don de : *Bowl - Rosny*



— 1922 —

CHARPENTIER & FONCOUX, éditeurs
rue Neuve, 20, HUY.

126996

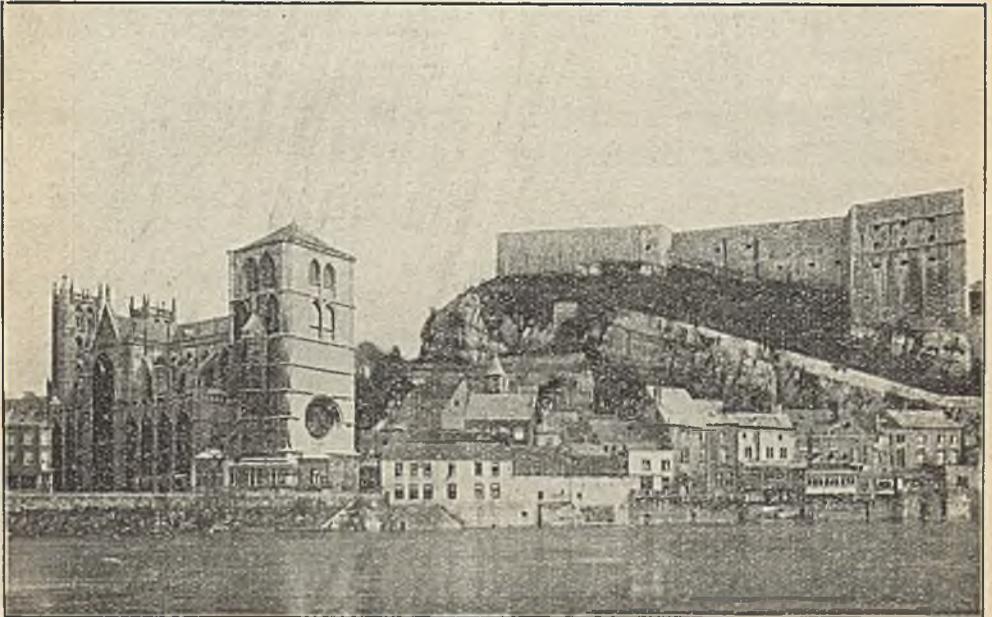


LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME A HUY ET SES ENTOURS.

I. LE MONUMENT EN GÉNÉRAL.

De quelque côté que vous arriviez à Huy, vous êtes frappé par l'aspect grandiose de la Collégiale Notre-Dame.

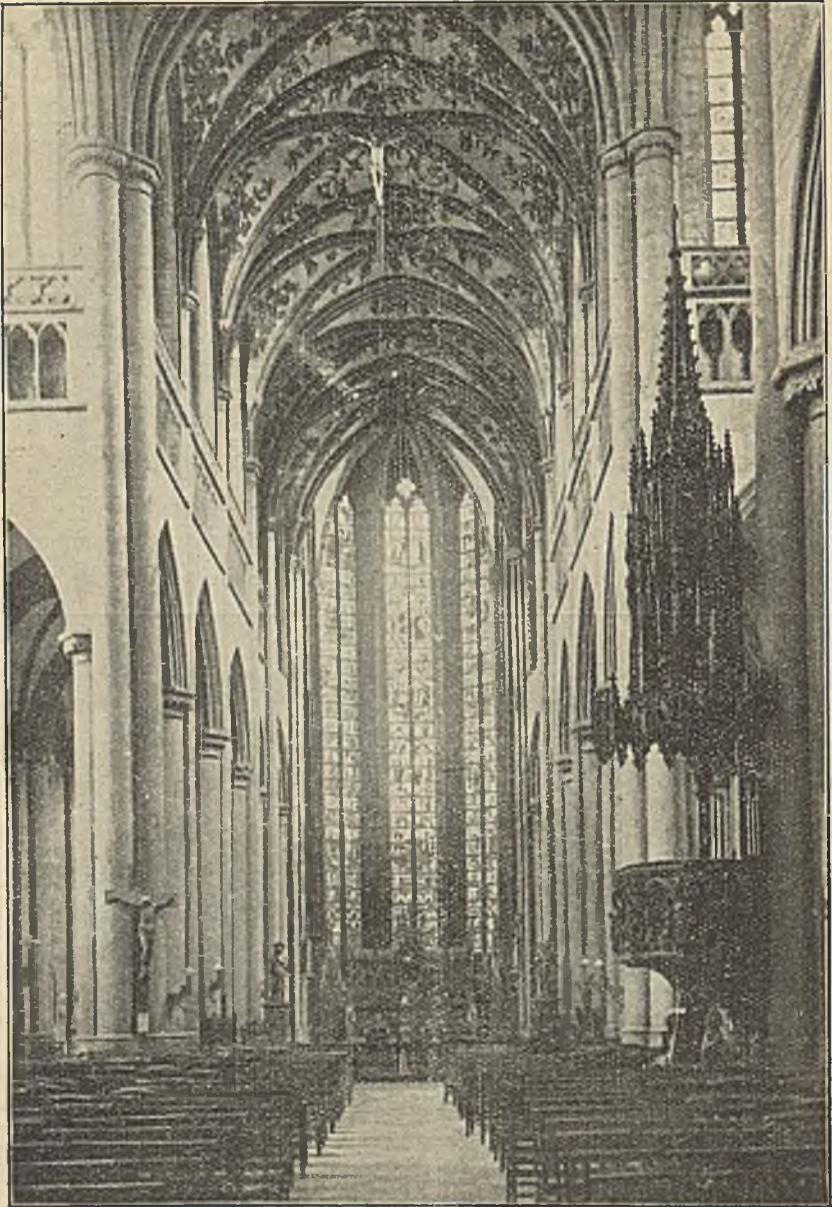
Dès l'arrêt de Corphalie, si vous venez par chemin de fer de Liège à Huy ; de la route de Waremme ou de la Porte-des-Aveugles, si vous vous amenez de la Hesbaye ; de la Sarte et mieux encore, de la place St-Denis, si vous descendez du Condroz ; du pont du chemin de fer Landen-Ciney, sur la Meuse, lorsque vous portez les yeux vers le Nord-Est, la Collégiale vous apparaît majestueuse comme une cathédrale du Moyen-Age. Du grand pont de la Meuse, aussitôt que vous sortez de la rue Neuve, elle vous émeut par son imposante silhouette, dans ce cadre merveilleux que lui font les vertes collines, les rochers du Fort et le beau fleuve. Vue de plus près, elle provoque l'admiration par l'am-



La COLLÉGIALE DE HUY. (VUE PRISE DU NORD-OUEST).

pleur de sa solide assise, l'élégance de sa construction, la prestance de ses trois tours, la noblesse de sa grande rose et la sveltesse de son abside.

Mais lorsqu'on pénètre dans l'intérieur du monument, on est immédiatement saisi par un irrésistible ravissement : grandeur, élévation,



LA COLLÉGIALE DE HUY.

lumière merveilleusement douce, pureté de ligne, proportions nobles et harmonieuses, ornementation discrète et de bon goût, tout concourt à donner une vraie jouissance esthétique. Et alors on s'explique certaines

appréciations, entendues de bouches autorisées, mais qui parviennent difficilement à obtenir l'acquiescement de ceux qui n'ont jamais contemplé l'intérieur de la Collégiale hutoise.

Notre Evêque, MONSEIGNEUR DOUTRELOUX disait, le 4 décembre 1899 : « *La Collégiale de Huy est la plus belle église de mon diocèse.* »

L'architecte-archéologue SCHAYÈS a écrit, il y a quatre-vingts ans : « *La plus belle de toutes les églises de style ogival secondaire de la Belgique, c'est celle de Notre-Dame de Huy* (1) ».

« *Ses proportions grandioses*, dit GAUSOIN, dans « *La Belgique Monumentale* », *présentent dans la pureté de leur dessin un des types les plus parfaits du style rayonnant* (2) ».

L'éminent artiste et archéologue *Jules Helbig*, émet la même opinion, en ces termes : « *L'église de Huy passe pour la plus belle église de la seconde période ogivale en Belgique.* (3)

M^r JOHN A. RANDOLPH, archéologue anglais, écrivait, le 20 mai 1914, à propos de la Collégiale hutoise : « *Je n'oublierai jamais l'imposante et magnifique église que j'ai visitée pour la première fois l'été dernier ; d'après moi elle est la plus merveilleuse du pays, par rapport à son intérieur, la plus étonnante et la plus hardie ; et je connais toutes les grandes églises de la Belgique.* »

Vers la même époque, le MARQUIS FRANÇOIS SERLUPI, dignitaire de la Cour pontificale, de passage à Huy, s'exprimait ainsi après avoir visité la Collégiale : « *Votre église est la plus belle de toutes celles que j'ai vues en ma vie* ».

On ne peut donc taxer d'exagération F. GORRISSSEN, l'auteur des « *QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME, A HUY* », lorsqu'il écrit le 19 septembre 1856 : « *L'église Notre-Dame n'est pas seulement le joyau le plus précieux de la couronne artistique, hélas ! bien ébréchée de l'antique capitale du Condroz ; c'est un monument qui intéresse la gloire du pays tout entier, qui a une importance majeure pour l'art ogival, dont il est pour la deuxième et troisième périodes, le spécimen le plus riche, le plus gracieux, le modèle le plus pur. C'est à Huy que les architectes et les archéologues, peuvent mieux et le*

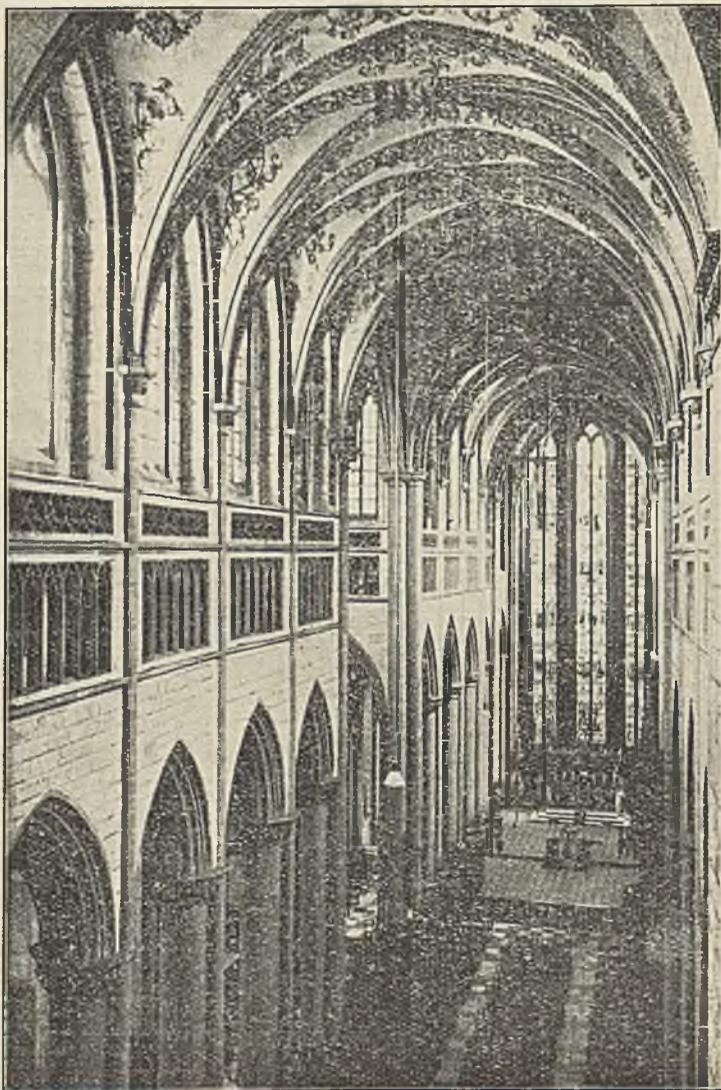
(1) Histoire de l'Architecture, t. III, p. 179.

(2) Gausoin, Belgique Monumentale, p. 181. Bruxelles, Jamar et Hen 1844.

(3) L'Art Mosan, I, p. 61.

plus sûrement que partout ailleurs, venir étudier les règles du style ogival, chaque fois qu'il s'agira, soit de restaurer, soit d'édifier dans le style des XIV^e et XV^e siècles. » (1)

Il s'en est fallu de peu que ce monument si beau et si précieux fut à jamais perdu. En l'an VIII de l'ère républicaine, l'Administration des Domaines, ayant mis en demeure la Municipalité hutoise de le vendre



LA COLLÉGIALE DE HUY.

(1) Etude restée inédite jusqu'en 1896, publiée alors par le « Courrier de Huy », chez Colin-Houbeau, à Huy. Voir la 1^{re} partie de notre travail, p. 3.

ou de le démolir, celle-ci, par une lettre datée du 8 nivose an VIII (29 décembre 1799) lui répondit : «on tient tant ici à la conservation de ce beau temple que nous ne répondrions pas qu'on pourrait en faire l'achat et moins encore la démolition, en sûreté. »⁽¹⁾ C'est ainsi que la Collégiale a échappé au malheureux sort de la Cathédrale S^t-Lambert de Liège.

On peut trouver des descriptions de notre monument dans l'*Histoire de l'Architecture de Schayes*, p. 179, III^{me} volume, dans la *Monographie de l'Eglise Notre-Dame*, à Huy, p. 6 et suivantes, de *Vierset-Godin* et de son collaborateur *Edouard Lavalleye*, ainsi que dans la *Notice sur la Collégiale de Huy, du chanoine Grandmaison*. Nous nous dispensons d'en faire une ; les vues qui accompagnent notre humble travail y suppléent amplement ; nous préférons nous attacher à signaler les particularités les plus intéressantes du monument.

L'édifice accuse nettement le XIV^e siècle ; cependant, sans aucun détriment pour l'œuvre, le XV^e et le XVI^e siècle y ont mis du leur, car on y a travaillé pendant 160 ans (2). La première pierre fut posée le 15 mars 1311 (3), non par le prince-évêque Thibaut de Bar, comme l'affirme Edouard Lavalleye (4), car ce prélat était alors à Rome, où il mourut (5), mais probablement par celui qui l'assistait dans les fonctions épiscopales, *Gui, évêque d'Elne* (6).

II. L'INTÉRIEUR DE LA COLLÉGIALE.

Le Chœur fut consacré le 24 août 1377 par l'évêque *Jean d'Arckel*.⁽⁷⁾ Les moulures prismatiques qui commencent à se montrer dans les absides du chœur indiquent bien aussi la fin du XIV^e siècle. Les hautes

(1) Voir *Grandmaison*, Souvenirs de Huy à la fin du XVIII^e siècle, p. 65. — Voir *Dubois*, Huy sous la République et l'Empire, p. 108.

(2) Les Origines de l'église de Huy, *Goronne*, Gonthier, Liège, 1880, p. 46.

(3) Voir première partie de notre étude, p. 11.

(4) Monographie de l'église Notre-Dame à Huy, par *Vierset-Godin* et *Edouard Lavalleye*, p. 4.

(5) Chronique liégeoise de 1402, p. 158.

(6) *Daris*, Histoire du diocèse et de la principauté de Liège, vol. XIII^e et XIV^e siècles, p. 349.

(7) Les Origines... *Goronne*, p. 46.

fenêtres de la grande nef et les transepts sont de la fin du XV^e et les voûtes de ces parties sont du commencement du XVI^e, tandis que la voûte du chœur date de 1376, si nous devons en croire le *chanoine Goronne* (1) qui s'en réfère aux archives du Chapitre. Mais l'auteur des « *Notæ informatoriæ* » cite un texte des recès de la Collégiale qui prouve que la voûte du chœur n'a pas été construite avant le XVI^e siècle : « *Maître Cornelis, citoyen de St-Trond, dit-il, a construit la voûte du chœur pour 1000 florins, à 20 pour un florin, suivant contrat du 2 mars 1521* », et il ajoute immédiatement : « *cela montre que la construction de notre église a demandé plus de 150 ans.* » (2)

Cette voûte du chœur présente une particularité très curieuse. Ses arcs-doubleaux et toutes ses nervures entrecroisées font un ressaut un peu au-dessus de leurs points d'appui sur les colonnettes, et les brisures qui en résultent se soudent dans des nœuds en forme de petits chapiteaux supplémentaires. Cette disposition ne manque pas d'élégance. Les autres voûtes, construites donc au XVI^e siècle (3), atteignent la même hauteur, mais sans ces ressauts. Toutes les « lunettes » des voûtes sont en tuf, pierre relativement très légère mais solide, tirée des bords du Hoyoux. Elles ont reçu une décoration qui est une caractéristique des grandes églises des rives de la Meuse Belge et qui consiste en une élégante peinture d'arabesques.

Toutefois, au-dessus de l'autel majeur, près du rond point, les arabesques font place à quatre grands personnages : *la Sainte Vierge*, tenant l'enfant Jésus sur le bras droit, *Saint Lambert*, *Saint Domitien* et *Saint Mengold*.

Cette décoration de la voûte du chœur est de 1523 ; le peintre a inscrit cette date à l'entrée du chœur et a rappelé en même temps, au moyen du mot « Rode » entre deux signes de combat (des épées croisées), un événement qui attirait alors l'attention du monde chrétien,

(1) Idem, p. 47.

(2) *Notæ Informatoriæ*, registre n° 1, p. 36, aux Archives de l'Etat à Liège, fond de la Collégiale de Huy.

(3) *Les Origines...* Goronne, p. 47. — Voir aussi l'*obituaire du Chapitre de Huy* manuscrit actuellement à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, coté II n° 4459. Le chanoine Gérard Lozé, alors grand-chantre et qui devint doyen en 1544, note au commencement de ce manuscrit (2^e page non cotée) que le cardinal Erard de Lamarck, prince-évêque de Liège, a donné, le 13 novembre 1534, 350 florins, monnaie de Huy, pour aider à la *construction des voûtes* (« in subsidium operis testitudinum ») et plus loin, à la page X, il fait aussi mention d'un autre don du même bienfaiteur, de 400 florins-brabant celui-ci, pour la *grande voûte* (« pro magna testitudine »).

l'héroïque vaillance des *Chevaliers Hospitaliers* (1) dans la défense de *l'Île de Rhodes*, assiégée en 1522 par les Turcs. Une autre date, 1536, marquée à la voûte, près de la tour, indique l'achèvement du travail, et, au transept, près du chœur, le millésime 1810 nous apprend que le peintre *Havet* a retouché les arabesques depuis que la Collégiale est devenue paroissiale.

La voûte du transept, à sa rencontre avec celle du chœur et de la grande nef a été construite en forme de réseau. C'est un beau travail que le style ogival tertiaire affectionne, mais on porta le raffinement trop loin en voulant l'agrémenter par des espèces d'ornements en bois, en façon de stalactites, dont il ne reste, actuellement, que les armatures, des tiges de fer, et, au centre du réseau, un monstrueux dragon à sept têtes.

Elles sont d'un meilleur goût les clefs de voûte d'un beau dessin qui parent les nervures des bas-côtés et ces nervures elles-mêmes portent parfois, çà et là, des écussons minuscules.

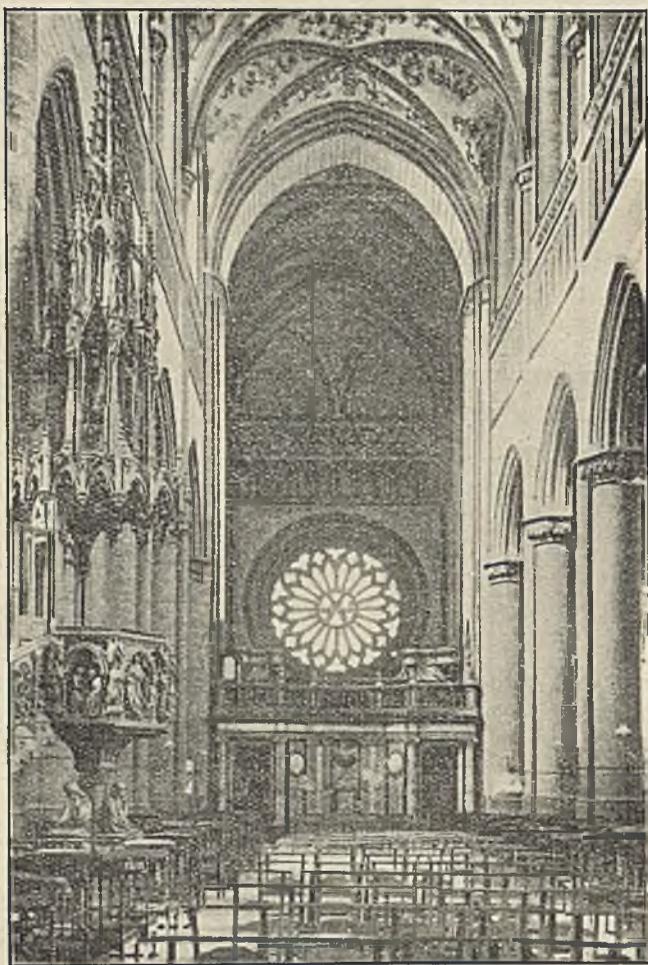
Les voûtes des collatéraux n'ont pas été peintes, sauf celles des absidioles qui ont reçu, il y a 33 ans, une excellente décoration, dûe au pinceau de notre artiste hutois, *M. Adolphe Tassin*.

La Collégiale mesure intérieurement 72 mètres en longueur et 25^m35 en largeur au transept. La grande nef a 9^m50 de large, entre les colonnes, et 25^m75 de haut. Les collatéraux du vaisseau et du chœur ont, l'un et l'autre 12^m35 d'élévation et 3^m60 d'ouverture. Chaque travée est cantonnée d'une chapelle ingénieusement gagnée entre les contreforts. Les 10 chapelles du côté Nord ont 2^m50 de profondeur, tandis que les 10, rangées au Sud, n'ont qu'un mètre cinquante-cinq. L'architecte qui a manifestement voulu conserver à son œuvre non seulement l'orientation exacte mais aussi l'axe même de l'église antérieure, s'est vu obligé de réduire l'avancée des chapelles du Sud pour ne pas trop rétrécir la rue voisine, dénommée actuellement « des Cloîtres ». Il a donné un magnifique développement au chœur : 24 mètres de longueur ; c'est un tiers de l'étendue du vaisseau entier.

(1) Ces *Chevaliers Hospitaliers* étaient appelés, auparavant, *Chevaliers de St-Jean de Jerusalem*. « Rhodes, île et ville métropole des Cyclades, près des côtes de l'Asie Mineure. La ville actuelle a été bâtie par les Chevaliers qui en furent les maîtres jusqu'en 1522. » Dictionnaire des noms propres de lieux par l'abbé Chevin, archiprêtre de N.-D. à Bar-le-Duc-Paris, Retaux.

Quel dommage qu'il n'ait pas maintenu l'ancien niveau de l'église romane ! pour abaisser le pavé de 0^m74, il a dû défoncer la crypte de Théoduin et la remblayer.

Heureusement, cette faute a été réparée, dans la mesure du possible. Retrouvée, il y a 15 ans, après avoir été cachée près de six siècles, considérée même comme démolie (1), la crypte romane a été déblayée, restaurée et rendue au culte (2).



LA COLLÉGIALE DE HUY

LA GRANDE NEF, L'INTÉRIEUR DE LA TOUR ET LA GRANDE ROSE DITE LE « RONDIA ».

Puisse bientôt être réparée aussi l'erreur commise, au XVIII^e siècle, par la construction de cette *lourde muraille qui coupe la grande*

(1) *Carlulaire*, Schoolmeesters et Bormans, p. 25, note 1.

(2) *La Crypte romane*, notice, 1909, Charpentier, Huy.

nef, la réduit d'un tiers et masque outrageusement la splendide rose ogivale, le célèbre « RONDIA », une des « merveilles de Huy » et même du pays.

Car la nef principale se prolonge sous la grande tour avec toute son ampleur et toute sa hauteur, avec son triforium et ses galeries, avec les arabesques de sa voûte et les riches arcatures décoratives de ses parois(1).

Cette colossale barrière qui dérobe si malheureusement à la grande nef onze mètres de sa longueur, a été élevée en 1728, pour servir d'appui à un jubé. Son revêtement de marbre a, sans doute, certaine valeur : c'est du Saint-Remi et ses sculptures sont du Louis XIV; il ferait même très bien dans une église de la Renaissance ; mais tous ceux qui se sont sérieusement occupés de la restauration de la Collégiale, ont émis l'avis qu'il fallait faire disparaître de notre monument cette malheureuse superfétation, due au doyen baron de Bouille « plus riche d'écus que de bon goût » (2).

LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS prescrivait cette mesure dans son rapport du 21 août 1900, n° 3954, en ces termes : « *Il faut profiter des travaux de restauration que réclame l'intérieur de la tour pour dégager cette partie énormément intéressante du monument et enlever le buffet d'orgues et le jubé de marbre pour restituer au vaisseau dont la tour forme la continuation toute son ampleur et sa belle perspective* ».

Le buffet d'orgues a été enlevé ; quand disparaîtra l'encombrante muraille ?

LE « RONDIA », LES FENÊTRES, LES VERRIÈRES.

Le « RONDIA », rose du plus pur style rayonnant, qui décore avec tant de magnificence la paroi occidentale de la tour et est destinée à donner une puissante et suave lumière à toute la grande nef, est citée par *Schayes* comme un chef d'œuvre rare en Belgique (3). La Monographie de *Vierset-Godin* en donne un superbe dessin (planche VII)

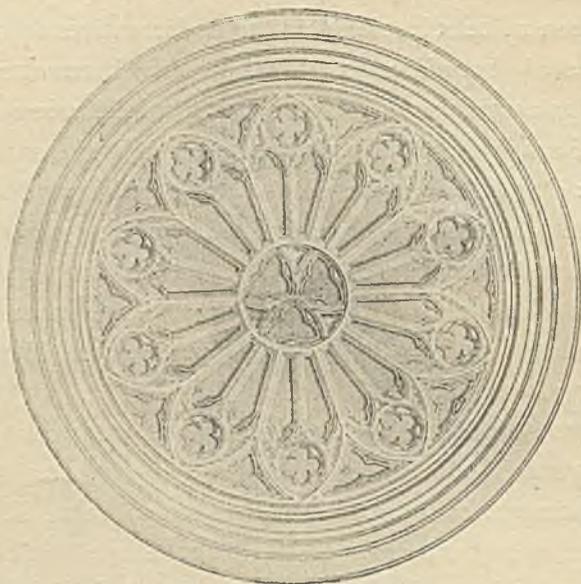
(1) Cette particularité de la grande nef se prolongeant sous la tour se retrouve aussi à la collégiale d'Aerschot. Cela est de nature à appuyer l'hypothèse que nous avons émise dans la 1^{re} partie, p. 13, au sujet de l'architecte Jacques Piccard.

(5) V. Monographie Vierset Godin et Lavalleye, p. 5.

(3) Schayes, Histoire de l'architecture, 2^{me} édition II, p. 115.

que le chanoine *Reusens* reproduit parmi les illustrations de ses *Eléments d'Archéologie* (1).

Le Rondia mesure 6 mètres de diamètre intérieurement et 9 mètres, moulures d'encadrement comprises, à l'extérieur. Il est formé de dix



LE « RONDIA » DE HUY.

ogives géminées, rayonnant, sous une série de 10 quadrilobes et une couronne de 10 trilobes, autour d'un œil central dans lequel sont inscrits trois grands et trois petits trèfles.

La verrière qui décore cette rose en double la beauté.

Ce vitrail représente la *Sainte Vierge couronnée par la Sainte Trinité*. Ce groupe principal, vigoureusement accentué par de riches couleurs, est entouré de rayons argentés sur un fond de mosaïque, puis d'une auréole de médaillons qui offrent alternativement un ange portant un philactère avec un verset des litanies ou l'une des figures allégoriques de la Mère de Dieu. Enfin, à la périphérie, les quadrilobes et les trilobes forment une seconde auréole qui rassemble autour de la Reine du Ciel les saints du pays hutois : *Saint Domitien*, patron principal de la ville de Huy et *Saint Mengold*, patron secondaire ; *Sainte Ivette*, la fondatrice de la léproserie des « Malades » ; la *Bienheureuse Isabelle de Huy*, compagne de Sainte Julienne de Cornillon ; *Saint*

(1) *Reusens Eléments d'Archéologie*, 1^{re} édition II, p. 72, fig. 4.

Jean l'Agneau, originaire de Tihange, 25^{me} évêque de Tongres, dont le corps reposa dans la chapelle des Saints Cosme et Damien, au fort de Huy ; *Saint Ansfrid*, le dernier des comtes de Huy, qui fit donation du comté à notre grand évêque Notger et devint ensuite lui-même évêque d'Utrecht ; *Sainte Hilsuinte*, fondatrice de Thorn (en Hollande) et sa fille, *Sainte Benoîte*, première abbesse de ce couvent ; *Saint Abond*, moine de l'abbaye de Villers ; enfin le *Bienheureux Théodore de Celle*, qui institua l'Ordre des Croisiers.

Cette œuvre si bien conçue et si harmonieuse dans ses nuances fait honneur à l'intelligence du doyen *Delruelle* et à l'habileté de *Gsell-Laurent*, peintre-verrier de Paris. Elle fut placée en 1872 et coûta 5000 francs.

Autant, plus même, que le Rondia, *les fenêtres de l'abside du Chœur* provoquent l'admiration.

Hautes de vingt mètres et larges d'un mètre quatre-vingts centimètres, ces trois grandes lumières, comme nous l'avons dit dans la première partie, p. 13, s'élancent d'un seul jet, sans la division horizontale qui se voit constamment dans les baies d'une certaine élévation. Elles donnent au sanctuaire une noblesse incomparable. Ces trois fenêtres sont aussi enrichies, depuis 1872, de vitraux sortis des ateliers de Gsell-Laurent.

« Elles représentent (1) en médaillons superposés les *quinze mystères du Rosaire*. Outre les cinq mystères dont elle est ornée, chaque fenêtre, à la partie inférieure, offre un sixième médaillon qui a trait au Rosaire et à l'histoire locale. Dans le médaillon inférieur, à gauche, on voit *Saint Dominique* recevant le Rosaire des mains de Marie ; à droite, *Théodore de Celle*, au retour de la Croisade contre les Albigeois, revient avec d'illustres compagnons d'armes déposer à l'autel de la Vierge l'armure des chevaliers, pour prendre avec un égal courage l'humble robe des moines ; au milieu, *Pierre l'Hermite*, dont Huy se glorifie d'avoir..... *le tombeau* (2), prêche la croisade avec son enthousiasme historique... »

« Dans la fenêtre de gauche sont représentés les cinq mystères joyeux ; les mystères glorieux sont dans celle de droite ; les mystères

(1) Extrait (à quelques modifications près) de la revue « Le Pays Wallon », années 1871-1872, p. 675. Cet article intitulé « Eglise Collégiale de Huy » a certainement été écrit sur des indications données par le doyen Delruelle. Le doyen Grandmaison s'en est évidemment inspiré dans sa « Notice sur la Collégiale », p. 24.

(2) Nous parlerons de ce tombeau dans une note à la fin de ce fascicule.

douloureux occupent la fenêtre centrale. Au dessus du médaillon supérieur de chaque groupe, dans la quatrefeuille de l'ogive, apparaît l'ange correspondant aux sujets des cinq médaillons. C'est ainsi que les mystères joyeux sont surmontés de l'ange de la vie, l'ange de la mort domine les mystères de la douleur ; au haut des mystères glorieux paraît, porteur de l'oiseau symbolique, le phénix renaissant de ses cendres, l'ange de la gloire éternelle. Entre les différents médaillons s'interpose un dessin où se montrent chaque fois deux petits anges porteurs de banderoles avec textes ; la variété des ornements au milieu desquels ils apparaissent, comme la différence multiple des couleurs du fond éloignent toute monotonie. L'arbre de vie se reproduit avec beaucoup d'art dans un grand nombre de ces médaillons. »

« Le fond général est d'un bleu assez doux, mais un œil exercé trouve facilement comme trois nuances diverses. Les mystères joyeux apparaissent avec une teinte plus rouge ; les mystères douloureux gardent un aspect général plutôt violet et les mystères glorieux se montrent comme dans une atmosphère vermeille. »

A remarquer comment est ornementée *la croix du Sauveur* dans la verrière du milieu. Il y a là une idée symbolique que nous trouvons expliquée par M. Abel Fabre (1) : « *La croix* (au moyen-âge) *est toujours précieusement décorée, parfois verdoyante comme l'arbre de vie* » du paradis terrestre.

Ces trois verrières, don de la famille Godin, à la mémoire de *Charles et Léopold Godin*, ont été payées 14.850 frs 55 c^{mes}. Un double vitrage épais et armé, quoique très clair, a été placé en 1913, au prix de 1050 frs, pour protéger ces œuvres artistiques.

Nous craindrions de fatiguer le lecteur en analysant aussi minutieusement les autres verrières ; nous nous contenterons de donner désormais les indications les plus intéressantes.

C'est aussi Gsell-Laurent qui est l'auteur des *14 verrières faisant l'office de tableaux du « Chemin de la Croix »*, à la Collégiale dans autant de fenêtres des bas côtés de l'église. Ce travail a été exécuté de 1875 à 1878. Il est visible que l'artiste, trop sensible à des critiques

(1) Abel Fabre. Pages d'Art Chrétien. 1^{re} série, p. 26. Bonne Presse, Paris.

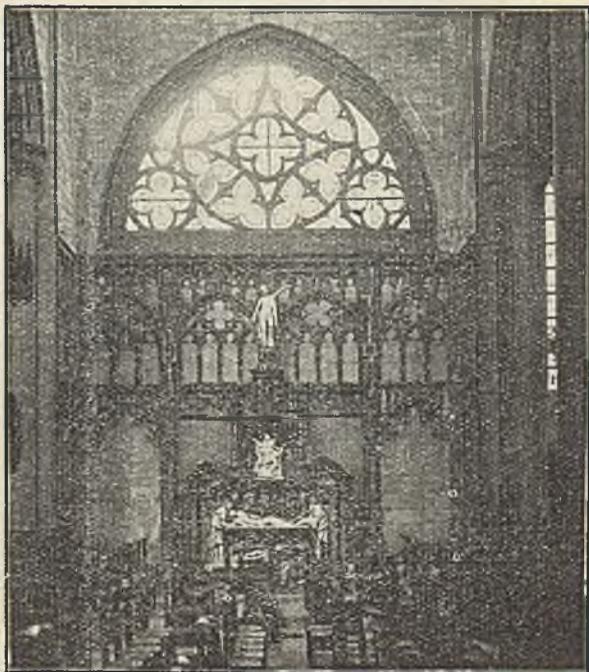
exagérées, au sujet de l'archaïsme que d'aucuns trouvaient dans quelques groupes des fenêtres du chœur, a changé complètement sa méthode pour dessiner les personnages dans les vitraux du Chemin de la Croix. En tout cas, si on doit regretter cette faiblesse, il est juste de reconnaître que les sujets ont été savamment étudiés par le doyen *Delruelle* et traités avec soin par le peintre verrier.

Ce Chemin de la Croix a été béni par *Monseigneur de Montpellier* le 1^{er} dimanche d'octobre 1878.

Le chanoine *Grandmaison* rappelle dans sa Notice, p. 25, les noms des généreux donateurs de ces verrières.

C'est encore vers cette époque que le même artiste parisien a fourni le vitrail du *Sacré-Cœur* pour la fenêtre centrale de l'abside du collatéral Nord et celui de *Saint-Joseph*, pour la fenêtre semblable du côté Sud.

De belles grisailles-mosaïques garnissent aussi les fenêtres latérales des deux petites absides. Elles sont également de Gsell-Laurent.



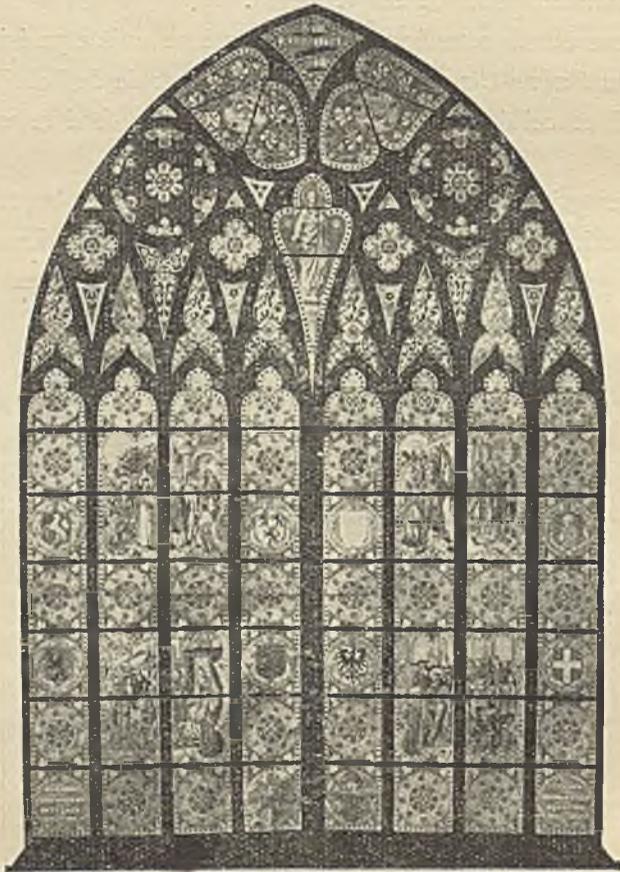
COLLÉGIALE DE HUY.

LE PORTAIL TRIOMPHAL ET SON TYMPAN LUMINEUX.

Le transept a, depuis lors, été illustré par de grandes verrières dues à des artistes belges.

En 1903, *M. Joseph Casier*, de Gand, plaça ce riche vitrail qui orne d'une manière très suave le *tympan* (en forme de demi-lune encadrant une superbe rosace de 4 mètres de diamètre) *du grand portail triomphal de la Collégiale*. Nous aurons à revenir plus loin sur ce portail.

Indépendant de la grande fenêtre du transept Sud, ce tympan lumineux rappelle dans sa rosace la *Passion du Sauveur* et dans les médaillons adjacents représente Saint Charles Borromée et Sainte Elisabeth de Hongrie. C'est un don de *M^{me} Dodémont-Delloye*.



COLLÉGIALE DE HUY.

VITRAIL DE SAINT ANSFRID DANS LA GRANDE FENÊTRE DU TRANSEPT SUD.

N. B. Dans l'exécution de cette verrière c'est saint Ansfrid qui est représenté au centre du couonnement de la fenêtrte et non sainte Benoîte.

La grande verrière qui s'élève au-dessus de ce tympan à jour est consacré à *Saint Ansfrid*, dont elle donne la très intéressante vie.

Comme nous touchons ici à des faits de l'histoire de Huy, nous devons entrer dans quelques détails.

Ansfrid (1), qui fut le 15^{me} et dernier Comte de Huy (appelé aussi Auffroy, en langue romane) était fils d'un seigneur du nom de Lambert; il naquit au commencement du X^e siècle et fut confié, tout jeune encore, pour faire son éducation, à son oncle Robert, évêque de Trèves. Admis ensuite à la Cour de l'empereur Othon-le-Grand, il devint un de ses principaux officiers. Il se fit remarquer par sa bravoure à la guerre, par sa prudence dans les Conseils, par sa justice dans la magistrature, par sa charité et sa piété dans toute sa conduite. Il fut comblé d'honneurs et de biens par les empereurs. Il avait épousé une noble femme, aussi vertueuse que lui, *Hilsuinte*, issue des comtes de Franchimont et de Stryen. Ils avaient pour unique enfant, une fille du nom de *Benoîte*, qui, en âge de choisir un héritier au comté de Huy, voulut renoncer au monde et se consacrer à Dieu. Le comte et la comtesse de Huy, loin de s'opposer à cette généreuse détermination, firent ériger l'abbaye de Thorn, où leur fille se retira. (C'est dans la partie de l'ancien diocèse de Liège, qui est comprise maintenant dans le Limbourg Hollandais et non loin de Maeseyk). *Hilsuinte* dota plus tard, en 902, cette abbaye et s'y fit religieuse également.

Le 1^{er} groupe du vitrail représente *Ansfrid*, sa femme et leur fille, se rendant en procession avec l'évêque de Liège, *Notger*, à la bénédiction du nouveau monastère. L'artiste a placé auprès de ce groupe le blason de l'abbaye de Thorn et celui de Franchimont.

Avant l'année 985, *Ansfrid* fit don de son comté à l'Evêché de Liège et l'Empereur ratifia et confirma dans une charte du 9 juin 985, cette cession, faite par *Ansfrid*, dit ce document, « pour l'amour de Dieu, par vénération pour Notre Dame et Saint Lambert et *par amitié pour Notger* ».

Le 2^e groupe nous montre le comte *Ansfrid* au moment où, après avoir déposé sur l'autel de la Cathédrale la motte de gazon symbolique, il présente à l'évêque *Notger* la charte de donation du comté de Huy. Blason du comté de Huy et celui de Liège.

Ansfrid ayant autorisé sa femme à se faire religieuse à Thorn, pensait lui-même à entrer en religion, mais *Notger* avait d'autres vues sur

(1) Voir *Eburonum huensium sacrarium du P. Ambroise de Warcm*, Huy 1659, p. 53 et suivantes. — Voir aussi Conférence de *Joseph Demarteau* de la S. A. H. L. 4^{me} série 1891, p. 14 et suivantes. Nous lui faisons plusieurs emprunts.

lui et, d'accord avec l'empereur Othon III, il proposa l'ancien comte de Huy pour évêque d'Utrecht.

Le 3^e groupe nous fait voir Ansfrid, cédant aux instances de l'empereur, aux sollicitations des évêques du pays, canoniquement élu évêque d'Utrecht, déposant sa glorieuse épée sur l'autel de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle. Blason d'Aix-la-Chapelle et celui d'Othon III.

4^e groupe. Les Normands sont venus nombreux assiéger Utrecht. Mais l'évêque, qui a déjà mis la ville en état de défense et déjoué les ruses des barbares du Nord, veut éviter ou arrêter l'effusion du sang et sauver ses ouailles, et voici qu'au moment où les ennemis vont monter à l'assaut, il se présente à eux à la tête de son clergé et de son peuple et les terribles pillards reculent devant la majesté de l'évêque. Utrecht est sauvé. Blason d'Utrecht et celui du monastère d'Hoghorst où Ansfrid mourut.

5^e groupe. Ansfrid, devenu vieux et aveugle, s'est fait moine bénédictin, pour se préparer à la mort, dans le monastère d'Hoghorst fondé par lui et a couronné par une mort de prédestiné une vie bientôt proclamée sainte par la voix populaire. Son triomphe est escorté par une troupe d'anges.

Ces données sont rigoureusement historiques : elles sont appuyées sur de nombreux documents authentiques et proviennent entre autres de deux chroniqueurs contemporains : Adelpert de Metz et Thietmar, évêque de Mersebourg.

Une difficulté pourrait cependant être soulevée : « Cet Ansfrid, dernier comte de Huy, n'est peut-être pas le même personnage que l'Ansfrid, évêque d'Utrecht. »

Nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que c'est bien notre Ansfrid, comte de Huy, qui devint évêque d'Utrecht.

1^o Sans doute, c'est notre historien hutois, *Maurice de Schaltin*, moine de Neufmoustier, qui a ajouté de sa main au manuscrit de Gilles d'Orval, dans le texte qu'il cite de Sigebert de Gembloux, ces mots « *comes Hoyensium* » (comte de Huy), à côté du nom d'Ansfrid, indiqué aussi comme comte de Brabant et devenu évêque d'Utrecht ; mais il est juste de faire remarquer qu'il écrivait deux siècles seulement après les événements et qu'il est reconnu comme un historien sérieux et un excellent critique. Il ne peut avoir ajouté cette note (catégorique et non hypothétique) sans être certain de son exactitude.

2° Un fait confirme notre opinion : d'une part, nous constatons par la charte du 9 juin 985 que notre Ansfriid de Huy donne son comté à Notger « *par amitié pour lui* », d'autre part, nous voyons Notger professer aussi une amitié très grande pour l'Ansfriid d'Utrecht. « *Notger, dit Godefroid Kurth (1), eût l'occasion de témoigner d'une manière plus éclatante la haute considération qu'il avait pour le comte Ansfriid ; l'évêché d'Utrecht étant devenu vacant en 995, il décida l'empereur Otton III à confier ce siège à SON AMI.* »

3° Les historiens modernes et de grande valeur : *Daris, Joseph Demarteau, Habets, Eugène Coemans* et d'autres, après avoir compulsé les documents anciens, affirment catégoriquement cette identité.

Les époux *Dautrebande-de Tru* ont eut la générosité de faire don de ce vitrail à la Collégiale. C'est l'œuvre de M. Joseph Osterrath, de Tilff, en 1906. Elle a coûté près de 6000 frs.

La même année fut placé par le même peintre-verrier *le vitrail de Saint Eugène*, dans la 1^{re} fenêtre du bas-côté Nord, près du portail Nord-Ouest, à la mémoire d'*Eugène Dijon*, prématurément ravi à sa famille et à ses amis, en 1904.

Cette œuvre d'art représente dans un groupe central *Saint Eugène, évêque de Carthage*, guérissant un aveugle nommé *Félix*, au moment où vient de se terminer la bénédiction des fonts baptismaux. Ce groupe est accompagné à droite et à gauche de médaillons en grisaille-mosaïque indiquant les différentes catégories d'amis qui ont contribué à l'érection de ce pieux souvenir. L'inscription qui souligne ces médaillons et s'achève dans le couronnement de la fenêtre est ainsi conçue : « *Concives, commilitones, operarii, coeditui, consodales, collegæ egregio viro Eugenio Dijon memores posuere.* » Ce texte, illustré par les significations des blasons doit ainsi se traduire : *Ses concitoyens de Huy, les catholiques des arrondissements de Huy et de Waremme, les ouvriers de la Société de St-Joseph, ses confrères du Conseil de Fabrique et ceux de la Sodalité de St-Quirin, ainsi que ses collègues du Barreau ont fait placer ce vitrail à la mémoire de l'homme d'élite qui a nom Eugène Dijon. Anno 1906.* Ce travail a coûté près de trois mille francs.

Revenons aux fenêtres historiées du transept.

(1) Notger de Liège, G. Kurth, tome I, p. 243.

Près du vitrail de Saint Ansfriid, dans la haute lumière du côté Est se trouve, également depuis 1906, la verrière de *la Sainte Famille*. Ce sujet était déjà représenté deux fois à la Collégiale dans la fenêtre centrale de l'abside du collatéral Sud-Est, par les épisodes de la fuite en Egypte et du trépas de Saint Joseph, mais, dans cette œuvre d'art qui décore le transept méridional, il est destiné à glorifier *le travail manuel* pratiqué et sanctifié par Jésus, Marie et Joseph dans l'humble maison de *Nazareth*. Ce vitrail sorti des ateliers de *M. J. Osterrath*, est dû à la piété généreuse de *M^{lle} Fanny Matthieu*, préfète de la Congrégation de la Sainte Vierge, à Sainte Marie. C'est ce que rappelle l'inscription suivante : *VoVente francIsCa MattheU præfeCta HUIJensIs soDaLitatIs VIrGInIs eXstrUItUr*. (1906). Ce travail a coûté 1500 francs.

La même bienfaitrice a donné pour la fenêtre qui fait le pendant de la précédente, au transept Nord, la belle verrière du *Couronnement de Marie dans le Ciel*. Cette œuvre artistique fait aussi honneur à *M. Osterrath* ; elle a coûté 2311 frs 50 c^{mes} et porte le chronogramme suivant : *DeIparæ francIsCa MattheU pIa CongregationIs præfeCta* (1910).

La verrière la plus récente, elle est de la fin de 1910, la plus vaste, car elle a un arc de surface, la plus remarquable aussi par l'ampleur de son sujet, la richesse de son dessin et la magnificence de son coloris, est celle qui occupe *la grande fenêtre du transept Nord*.

M. Osterrath a réussi là une œuvre très difficile, dont le doyen *Delruelle* avait déjà rêvé la réalisation trente ans auparavant : représenter la faveur, attribuée à l'intercession de *Notre Dame de la Sarte*, de la prodigieuse préservation de la Collégiale, en 1676, lors de la destruction du Château-fort qui la surplombe. Ce fait est raconté, en 1685, par le chanoine *Mengold Goronne* qui en avait été témoin (1).

Pour représenter cet épisode l'artiste a profité habilement de la conformation architecturale de la fenêtre. Celle-ci est partagée en deux grandes sections par une division horizontale ; dans la partie inférieure, il fait figurer, au premier plan, d'un côté, les officiers et soldats français, qui se sont mis hors d'atteinte, de l'autre, le peuple Hutois dans l'attitude de la crainte et de la prière, et, à l'arrière-plan, la ville, le

(1) *Origines* de l'église de Huy, Goronne, 2^e édition, p. 56 à 60. L'abbé *Grandmaison* — avant sa promotion au décanat en 1882, — en a refait le récit dans une superbe poésie reproduite par les « *Annales de N.-D de la Sarte* ». Année 1890, p. 117.

fleuve, la collégiale et le château-fort. Celui-ci apparaît au moment de sa destruction, entouré de flammes, ébréché, crevassé, croulant, tandis



LA GRANDE VERRIÈRE DU TRANSEPT-NORD.

que Notre-Dame de la Sarthe, entourée d'anges armés de boucliers, domine et protège la Collégiale qui sort intacte d'un nuage de fumée et de poussière. La partie supérieure montre sur un fond serein et étoilé l'Adorable Trinité, au pied de laquelle la Sainte Vierge, escortée d'anges et entourée des Saints et Saintes du pays, adresse ses supplications en faveur de son sanctuaire.

Il est impossible de représenter cet évènement historique d'une manière plus heureuse.

Ce chef-d'œuvre, d'une valeur de 25.000 francs, est dû à l'initiative d'une généreuse anonyme qui a assumé la part de l'Administration Fabricienne dans la dépense.

Grande fut aussi, quatre ans plus tard, notre appréhension pour la Collégiale elle-même, mais tout particulièrement pour cette immense verrière du transept Nord, si exposée à la ruine, lors de la destruction voulue par notre Génie Militaire, du grand pont de la Meuse par les plus puissants explosifs, pour retarder le passage de nos envahisseurs ; mais Notre-Dame exauça de nouveau les prières de ses fidèles et protégea merveilleusement tout son sanctuaire, en cette terrible nuit de l'Assomption 1914.

Tous ces vitraux sont modernes. Des anciennes verrières, il ne reste que des débris, assemblés en quatre panneaux et conservés dans la petite fenêtre voisine de la porte de la sacristie. La date de 1523 y est inscrite.

LES ARCATURES DÉCORATIVES.

Dans les monuments du Moyen-âge, les architectes avaient à cœur d'éviter la monotonie des murs nus, en multipliant les ARCATURES DÉCORATIVES (1) ; de là, dans notre monument, cette ceinture du *triforium*, sous les hautes lumières, ainsi que *les arcatures et les fenestrages aveugles sous les fenêtres des absides et du transept et dans la tour*. Le triforium, outre qu'il est d'un très beau dessin, a ceci de tout particulier qu'il est surmonté d'un couronnement très élégant, en forme de *galerie* ajourée.

A la Collégiale, l'ornementation par les arcatures et fenestrages sur les murs va du plus simple dans les chapelles latérales au plus compliqué dans les absides du chœur, les transepts et la tour.

La première des deux arcades très simples qui décorent la base du contrefort servant de cloison entre la chapelle dédiée, aujourd'hui, au Sacré-Cœur de Jésus et la voisine vers l'Ouest, dans le bas côté Nord du chœur (près de la poterne qui donne accès à la tour des cloches), montre des traces de fermeture : à gauche, un arrêt de serrure et à droite deux encoches qui ont dû recevoir des gonds. Ce sont probablement les

(1) Nous trouvons déjà des arcatures décoratives dans la *Crypte romane*, de chaque côté du petit sanctuaire qui précède l'abside.

vestiges du petit grillage derrière lequel se trouvait, dès la fin du XIV^{mo} siècle, le *bréviaire* légué au chapitre de la Collégiale par le doyen *Herman de Zantis* (1), pour l'usage des clercs, en mal de manuscrit, de passage à Huy, à cette époque où très rares étaient les livres d'heures, car il s'en fallait encore de près d'un siècle pour que l'imprimerie vint les multiplier. Nous avons le texte du testament que fit en 1379 ce bon doyen de Zantis (2). En voici la traduction : «..... *De même, je lègue à la dite église (Collégiale Notre-Dame à Huy) mon grand bréviaire. Il doit être placé dans la nouvelle église et gardé par un treillis en fer, de manière à ce que personne ne puisse l'enlever. C'est afin qu'il serve à ceux qui viennent de l'étranger, lorsqu'ils veulent réciter leur office* ».

Par son testament, de Zantis donne aussi à la Collégiale « *son calice entièrement doré qui porte au pied cette inscription : « Hermannus me fieri fecit », son ciboire en argent avec sa custode de cuir et à la Fabrique la somme de soixante écus anti-ques* ». Ce legs en numéraire à la Fabrique était opportun, car le chanoine Goronne (3) nous dit : « *On continua les travaux jusqu'en 1380 ; alors les ressources du chapitre et les offrandes des familiers de l'église étant insuffisantes, on envoya plusieurs de ses clercs, porteurs d'un diplôme de procuration et de recommandation, valable pour un an seulement, délivré par Arnold de Horne, évêque de Liège, afin de recueillir les offrandes des fidèles dans le pays et le diocèse de Liège.* »

Cette décoration par arcatures et fenestragés se voit non seulement à l'intérieur mais encore à l'extérieur de l'édifice et même aux parois de la tour principale, auprès des deux portails occidentaux ; mais c'est surtout à la grande entrée, ouverte autrefois, du transept Sud, que ce système décoratif déploie une grande et double profusion.

LES PORTAILS.

Les portails imagés de l'époque ogivale, et en premier lieu le « Bethléem », doivent leur inspiration aux entrées avec groupes sculptés

(1) *Herman de Zantis*, appelé aussi de Xanten, était déjà doyen de la Collégiale de Huy en 1345 ; il quitta Huy pour devenir chanoine de St-Lambert le 2 mars 1349 et prévôt de St-Pierre à Liège, le 4 octobre suivant, puis abbé de Visé ; il mourut le 12 septembre 1382. (Revue *Leodium*, article de Schoolmeesters, tome XIII, p. 29.)

(2) Ms. Gossuart, Statuts de la Collégiale de Huy, etc., p. 445 Archives de l'église primaire de Huy.

(3) Origines. Goronne, p. 46.



LE TYMPAN DE PORTE ROMAINE A ST-MORT.

de la période romane. Il est à croire que la Collégiale de Théoduin avait également des tympan sculptés au-dessus de ses portes romanes, mais il ne nous en reste rien. Nous pouvons cependant nous en faire une idée en considérant le *tympan de porte romane* conservé en l'église *St-Mort*, à Huy, et qui est du XI^e siècle.

Cette œuvre, qu'on peut trouver rudimentaire, sans doute, quant à l'exécution matérielle, est parfaite cependant au point de vue de l'idée : la porte de l'édifice sacré est l'occasion de suggérer au peuple chrétien que le *Sauveur* est la porte de la Société des Saints par ses mérites et sa grâce, comme il l'a dit lui-même : « *Ego sum ostium* », et que *Marie* nous a ouvert le Ciel « *Porta celi* », en nous donnant ce Sauveur, son fils, et prie encore dans le Ciel pour nous obtenir la paix des enfants de Dieu, enfin que *Saint-Jean*, l'apôtre bien-aimé, en même temps que martyr, patron de la paroisse (avant que celle-ci n'eût reçu saint Mort comme titulaire), s'associe en leur faveur aux prières de la Mère du Rédempteur. L'inscription du pourtour exprime admirablement la même idée. En voici la traduction : « *O Marie, Vierge dévouée, priez pour que nous ayons la paix. — O Jean, bien-aimé du Christ, demandez des grâces pour nous. — O Dieu, écoutez les prières de votre peuple ; pardonnez à ceux que vous avez rachetés en remportant la victoire sur la mort et en donnant votre vie* » (1).

À la Collégiale, les deux portails occidentaux remplacent à droite et à gauche de la grande tour la double entrée qui se trouve, en règle générale, au milieu de la façade pour donner directement accès dans le vaisseau de l'église. Pourquoi l'architecte de Notre-Dame a-t-il pris cette disposition exceptionnelle ? F. Gorissen (2) donne une réponse à cette question : « *Le maître de l'art de Notre-Dame, sachant avant de faire son plan que la partie occidentale de l'édifice projeté, baignée par les eaux de la Meuse, sera exposée, sans que rien puisse la protéger, à toute l'impétuosité du vent, a prudemment scindé la double baie qui devait ou, tout au moins, qui pouvait se trouver à l'extrémité occidentale de la grande nef, et en a reporté les parties disjointes à l'avant des nefs latérales. Ces portes ne sont en effet que des demi-portes, ou si l'on*

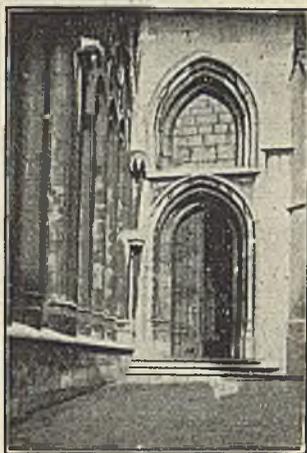
(1) Voir le Tympan de Porte de style roman à Saint-Mort, Huy, H. Demaret. Impr. F. Bourguignon, rue Neuve, 35, 1911.

(2) F. Gorissen. Quelques observations... p. 19 et 20.

veut, qu'une porte dédoublée. Ainsi était prévenu, autant que possible, l'engouffrement inévitable du vent dans l'édifice. Je ne dissimule pas l'objection qu'on pourrait tirer d'un porche intérieur en bois. Cet obstacle, dans l'espèce, eût été insuffisant ». On



LE PORTAIL NORD-OUEST.



LE PORTAIL SUD-OUEST.

doit ajouter à cette observation : que le terrain situé au pied de la tour était consacré aussi aux sépultures (1). Ce *cimetière*, déjà considérablement réduit par l'agrandissement de l'église vers l'Ouest, aurait été pour le coup supprimé par l'établissement d'un accès convenable à une grande entrée centrale.

Il y a lieu de croire que le PORTAIL SUD-OUEST fut abrité, dès l'origine, par un édifice dont les vestiges se voient encore à la parois de la tour. Ces tronçons d'arcs et de faisceaux de nervures, etc., qui ont tant intrigué les archéologues et nous paraissent marquer l'emplacement de la bibliothèque des chanoines, indiquent l'importance de cette construction.

Nous étonnerons probablement la plupart de nos lecteurs en disant qu'on entrait aussi à la Collégiale par *deux autres portails* situés l'un au Nord et l'autre au Sud.

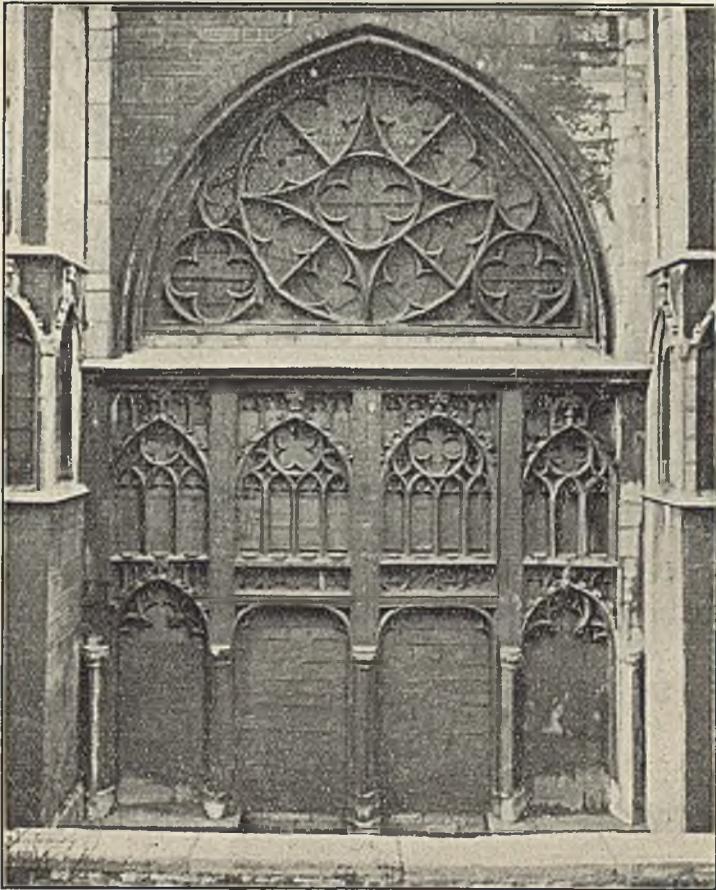
Du PORTAIL NORD, il ne reste aucune trace à l'extérieur : l'ogive qui s'y trouvait encore en 1858 (2) a disparu, quand on a renouvelé le parement sous la 3^{me} fenêtre ; mais, à l'intérieur, cette entrée occupait toute la chapelle où se dresse maintenant la statue de Notre-Dame de Lourdes. Il y avait donc là, primitivement, un porche

(1) Voir 1^{re} partie de ce travail p. 15.

(2) Quelques observations, F. Gorrissen. p. 22

au lieu d'une chapelle, comme le montrent, d'ailleurs, les parois latérales ornées de riches panneaux formant des ogives superposées. Les arcatures du rang supérieur servaient d'encadrement à des statues dont les socles s'aperçoivent encore. Des vestiges de la porte géminée sont même encore visibles sous la fenêtre. « Ce porche était fermé vers la nef par une arcade en pierre qui s'élevait à une grande hauteur, à en juger par les demi-colonnes voisines qui faisaient corps avec l'arcade et qui portent encore les traces du ciseau barbare qui a opéré la destruction du portail ». (1)

Au dessus de cette entrée se trouvait le *jubé primitif* auquel donnait accès le petit escalier voisin ménagé dans le contrefort. C'est ce jubé que le doyen Grandmaison signale dans sa « Notice historique », p. 20 et 21, et dont nous aurons aussi à parler en traitant, un jour, de l'ameublement de la Collégiale.



LE PORTAIL TRIOMPHAL.

(1) Quelques observations, F. Gorrissen, p. 22.

Arrivons maintenant au PORTAIL SUD. C'est celui qui *mérite le plus d'intérêt* et cependant son importance, je dirai même son existence, échappe souvent à la vue des visiteurs, parceque son côté extérieur se trouve vers la petite et étroite « rue des Cloîtres » et que les regards sont détournés de sa façade, vers l'intérieur, par un monument étranger, installé là depuis un siècle, cénotaphe fastueux qui absorbe l'attention par la richesse de ses marbres et de ses sculptures et surtout par le double sujet qu'il représente : la mise au tombeau et la résurrection du Sauveur.

Ce portail du transept Sud est cependant *l'entrée principale, triomphale* c'est le terme technique, de notre basilique. Voici ce que l'avocat Jenicot en disait en 1847 : « Le portail principal était percé au croisillon méridional et embelli de niches, de statuettes, de cordons, d'arcades, etc. Toutes les figures ont disparu... » (1).

Nous avons déjà parlé de son *tympan lumineux*, en forme de demi-lune, encadrant *une rosace* et *deux médaillons* ; nous devons maintenant nous occuper de sa partie inférieure qui est comme une broderie de pierre.

A l'extérieur, une série de délicats fênestrages et de riches arcatures à redents fleuronés, avec 19 consoles, privées, malheureusement, de leurs statues et un linteau orné de quatre feuilles, le tout s'étayant sur cinq piédroits munis de chapiteaux, se développe sur toute la largeur du chevet du transept (9 mètres), pour encadrer une double baie de porte.

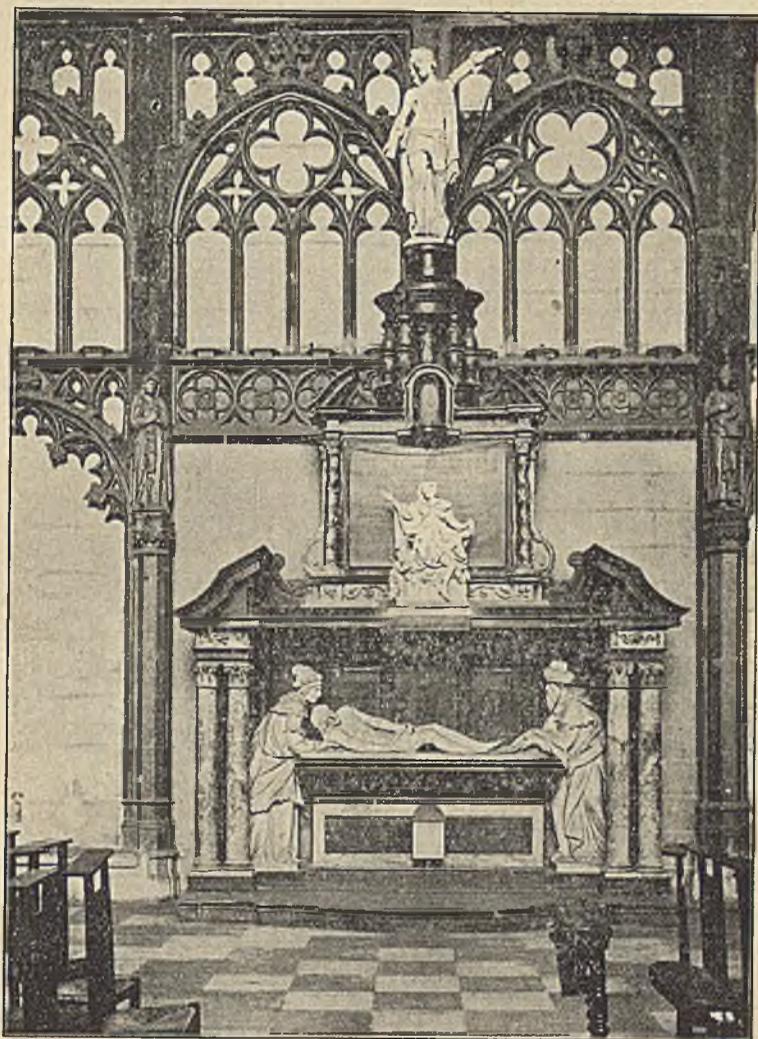
Cette décoration se reproduit *à l'intérieur*, identique, mais plus soignée encore et amplifiée, car elle se prolonge par des arcatures latérales sur les murs de retour du transept (2).

La façade intérieure a perdu aussi ses statues, sauf deux, celle de la *Mère de Douleur* et de *Saint Jean* l'évangéliste. Ces deux statues *avec un grand crucifix* qui dominait l'ensemble, formaient un *Calvaire monumental*. Depuis le commencement du siècle dernier, ce calvaire a été sacrifié et la double porte triomphale a été murée, pour loger là cet énorme cénotaphe de style Renaissance, dont la Collégiale a été gratifiée lorsqu'on désaffecta *l'église des Sépulchrines*. Le grand Christ de ce calvaire, d'abord relégué dans la chapelle voisine

(1) Jenicot. Essai... II. p. 78.

(2) A la collégiale d'Aerschot, un procédé analogue de décoration entoure, à l'intérieur, les portails du transept.

vers l'Ouest, fut hissé, il y a environ 25 ans, en guise de Christ triom-



PORTAIL TRIOMPHAL, FAÇADE INTÉRIEURE.
PARTIE CENTRALE DES ARCATURES, LE LINTEAU DES PORTES ET LES STATUES
DU CALVAIRE : LA MATER DOLOROSA ET L'APÔTRE SAINT-JEAN.

phal, sous la grande arcade de l'entrée du chœur, par les ordres du doyen Grandmaison.

Primitivement, l'entrée du chœur eut *son véritable Christ triomphal*, dressé sur un grand entrait horizontal qui prenait ses appuis sur des consoles encastées dans les premières colonnes de droite et de gauche devant le chœur qui, d'ailleurs, se projongeait alors jusqu'au

transept. Les traces de ces points d'appui, et même de ceux des arc-boutants qui soutenaient l'entrait de part et d'autre, sont encore visibles (1).

DÉVIATION DE L'AXE DU CHŒUR.

Nous avons indiqué dans le 1^{er} fascicule la cause qui nous paraît avoir amené l'architecte de notre église à donner au bras Nord du transept une ouverture plus grande qu'à celui du Sud. Cette disposition a pu produire une certaine déviation dans l'axe de l'édifice, sans toutefois lui nuire en aucune façon. On a beaucoup discuté cette question des déviations qui se rencontrent souvent dans l'axe des anciens monuments et d'aucuns ont voulu y trouver une intention symbolique ou artistique. Elle paraît résolue aujourd'hui. Voici ce qu'en dit *M. Abel Fabre* (2), après *M^{sr} Barbier de Montault* et *M. de Lasteyrie*, « *Que l'église avec sa nef, son transept et son chœur, soit l'image de la Croix, cela est certain, et nombreux sont les textes anciens qui nous le disent. Que les constructeurs du Moyen-Age aient voulu, en inclinant le chevet de certaines églises, figurer l'inclinaison de la tête du Christ mourant sur la croix, c'est là une idée romantique, née au début du XIX^e siècle. que l'on répète depuis cent ans, sans jamais la prouver et qui a tout contre elle et rien en sa faveur* ».

Les grandes églises de cette époque n'étaient pas bâties d'un trait. On commençait ordinairement par le chœur qu'on fermait par un mur provisoire. Souvent même, et ce fut certainement le cas pour Notre-Dame de Huy, l'église antérieure restait encore debout, au moins en partie, dans l'enceinte de la nouvelle, pour servir, en attendant, au besoin du culte. Dans ces conditions, il était difficile d'apporter à la reprise de l'œuvre une minutieuse exactitude dans le tracé du transept et de la nef.

Les architectes du Moyen Age n'étaient pas, d'ailleurs, esclaves de la symétrie et cette libre allure ne nuisait aucunement à leurs œuvres. Comparez, par exemple, les bases des colonnes entre elles, vous trouverez des différences en hauteur de cinq à cinquante centimètres et cela

(1) *L'obituaire du chapitre* fait mention p. 47, v^o, d'un legs de « Marie Belgoule pour le luminaire devant le crucifix. » et l'auteur des *Notw informatoriw* dit que le chanoine Gilbert Deljck a fondé des messes, en 1506, dans la chapelle sous le grand crucifix.

(2) Pages d'Art Chrétien. Paris, Bonne Presse, 1^{re} série p. 106 et suiv.

n'offusque personne. La même chose se voit à la cathédrale St-Paul, de Liège. La grande fenêtre du transept Nord à Notre-Dame de Huy, n'est pas non plus exactement au centre du chevet, probablement parce que l'on aura voulu renforcer le côté Ouest, en attendant la construction du contrefort voisin et de son arc-boutant ; cela n'empêche pas que cette partie de l'église soit magnifique.

LA CRYPTÉ.

On peut lire la description de la crypte de la Collégiale dans la notice que nous avons publiée (1) après la découverte de ce reste vénérable de l'église romane ; nous n'aurons à signaler ici que peu de détails intéressants.

Depuis la restauration de ce sanctuaire souterrain, on y établit chaque année le *reposoir du Jeudi-Saint*. Espérons que bientôt on y érigera un autel de style roman et qu'un tombeau décent y sera rendu au généreux bienfaiteur des Hutois, l'évêque *Théoduin*.

Auprès de cette grande crypte, une seconde fut construite un siècle plus tard, en 1160, par le doyen *Liescelin*. Elle était, avons-nous dit, destinée à servir d'ossuaire en même temps que de chapelle. Le conseiller *Fréson* le conteste dans son travail « L'église collégiale et archidiaconale de Huy » (2). Sa bonne foi a été surprise (3), car la charte n° 15 du petit cartulaire du XIII^e siècle, retrouvé et édité par *Schoolmeesters*, dit formellement : « et quoniam criptam fecerat (*Liescelinus*) in qua ossa defunctorum reconduntur, instituit ut de terra illa et hereditate quam acquisierat, in prenomina cripta missa pro defunctis colidie celebraretur in diebus in quibus fieri hoc fieri non licet ». Ce qu'on doit traduire : Le doyen *Liescelin*, ayant construit une crypte où les ossements des morts sont recueillis, il établit qu'une messe, avec honoraires fournis par les revenus des biens qu'il avait acquis, serait célébrée pour les défunts chaque jour qu'il est permis de le faire ». Nous avons fait remarquer dans notre notice sur la crypte, et *Fréson* après nous, que la célébration du Saint

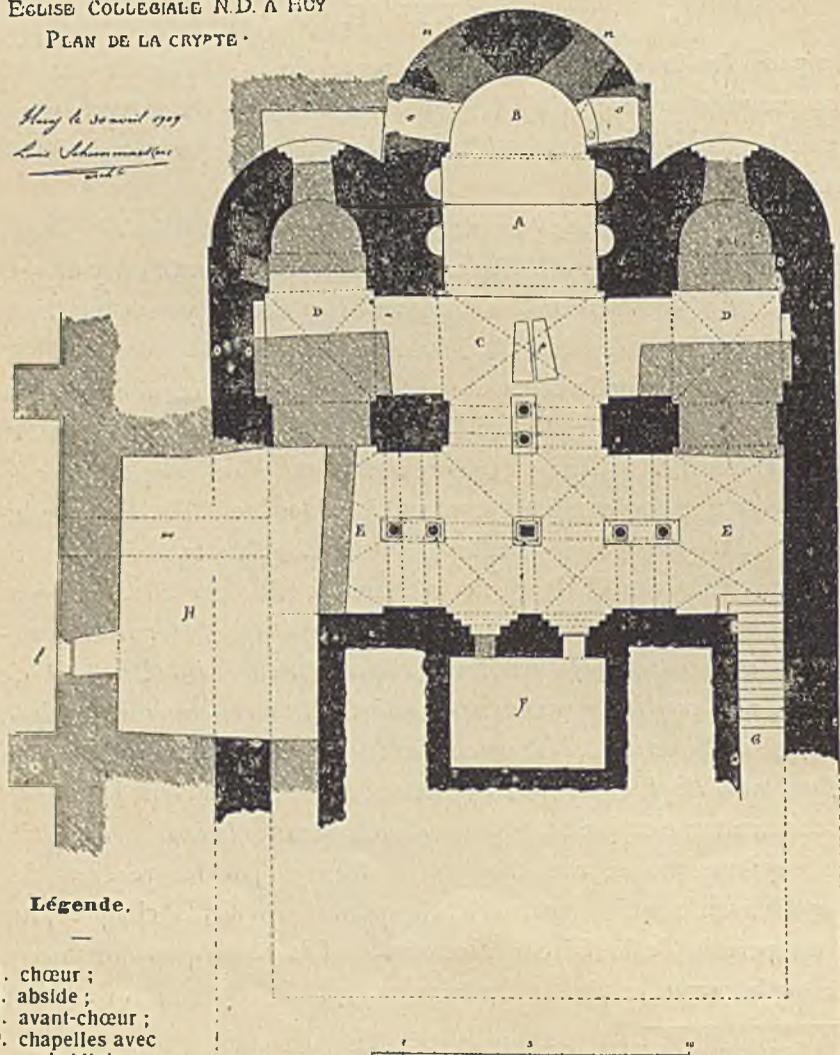
(1) *La Crypte romane de Huy*. Charpentier et Foncoux, Huy, 1909.

(2) *L'Eglise collégiale et archidiaconale de Huy*, *Fréson*, 1912, p. 44.

(3) *Fréson* se sera contenté de lire le résumé en français du document latin. Or, *Schoolmeesters* libelle ce résumé comme suit : « Henri, évêque de Liège, fait savoir que Bauduin de Couthuin a donné à *Liescelin*, doyen de l'église Notre-Dame à Huy, l'investiture d'une terre à *Hérédia* pour en affecter les revenus à la célébration d'une messe dans une chapelle souterraine qu'il y avait fait construire pour y ensevelir les morts. » Il aurait dû dire plus exactement : pour y recueillir les ossements des morts, c'est-à-dire, pour servir d'ossuaire.

Sacrifice dans cette chapelle-ossuaire n'était ni commode ni convenable et nous avons même ajouté qu'on n'avait pas tardé après cette fondation à le reconnaître. C'est ce qu'indiquent les mots de la charte : « *hoc fieri non licet* » c'est-à-dire « cela n'est pas permis » qui ont passé de la marge de la charte originale dans le texte du petit cartulaire. Cette

EGLISE COLLEGIALE N.D. A HUY
PLAN DE LA CRYPTÉ



- A. chœur ;
- B. abside ;
- C. avant-chœur ;
- D. chapelles avec
absidiole ;
- E. transept ; F. ossuaire ; G. escalier donnant accès dans la crypte ; Y. cave où se trouvaient les « fours » construits en 1744 ; I. porte d'entrée dans la cave par la rue de la Collégiale ; M. passage donnant autrefois accès dans la crypte ; N. fenêtres romanes ; O. fenêtres ouvertes au XIII^e siècle ; P. sépulture de Willebert de Marchin et de Gifeldis, sa femme, bienfaiteurs de cette église. — Les parties noires indiquent les constructions de l'église romane bâtie par Théoduin de Bavière et consacrée le 24 août 1066 ; les hachures entrecroisées, les modifications qu'on a fait subir à cette église dans le cours du XIII^e siècle ; les hachures simples, les substructions de la Collégiale actuelle commencée en 1311.

E. transept ; F. ossuaire ; G. escalier donnant accès dans la crypte ; Y. cave où se trouvaient les « fours » construits en 1744 ; I. porte d'entrée dans la cave par la rue de la Collégiale ; M. passage donnant autrefois accès dans la crypte ; N. fenêtres romanes ; O. fenêtres ouvertes au XIII^e siècle ; P. sépulture de Willebert de Marchin et de Gifeldis, sa femme, bienfaiteurs de cette église. — Les parties noires indiquent les constructions de l'église romane bâtie par Théoduin de Bavière et consacrée le 24 août 1066 ; les hachures entrecroisées, les modifications qu'on a fait subir à cette église dans le cours du XIII^e siècle ; les hachures simples, les substructions de la Collégiale actuelle commencée en 1311.

fondation est encore mentionnée en 1530 dans l'obituaire du chapitre(1).

De par ordre des autorités supérieures, la crypte doit être rendue au culte ; elle ne peut servir de remise ou de débarras. Cependant rien n'empêche qu'on y concentre des objets dignes d'être conservés à cause de leur valeur historique, tels que les fragments d'une grande pierre d'autel roman, les restes de la grande fenêtre romane qui se trouvait au dessus du Bethléem avant sa translation, des morceaux de corniche de l'église de Théoduin, le tympan trilobé qui encadrait une piscine romane, la pierre tombale d'un bourgeois de Huy du XIII^{me} siècle, etc.

On a ajouté à cette petite collection des fragments de pierres tombales de style ogival découverts à l'occasion des travaux et d'autres morceaux de pierre qui proviennent du chœur de l'église St-Mengold et portent des traces très curieuses de peinture murale.

On peut aussi remarquer dans la crypte *des graffites ou inscription et dessins anciens*, protégés maintenant par de petites vitres et qui ne sont pas sans intérêt, malgré leur apparence rudimentaire ; tels sont une *tête de Christ* tracée dans le platrage, une autre dessinée au plomb, une croix auprès de l'entrée de l'ossuaire, l'inscription en lettres romanes « *Sancta Maria*, » un *millésime* tracé par une fine pointe sur la face Nord du pilier rectangulaire : MCCVI et une autre *date* exprimée aussi en lettres et encadrée par un dessin qui représente l'ouverture pratiquée au XIII^e siècle, à côté de la fenêtre romane de gauche (bouchée) de l'abside. Cette date : MCXXCVII est énigmatique : est-elle 1187 ou 1227 ? Nous opinons pour cette dernière qui indiquerait donc en quelle année ont été bouchées les fenêtres romanes et établies les deux baies ogivales de l'abside.

Dans la seconde crypte *une tête de Vierge*, du genre bysantin, est tracée sur la parois Sud.

Enfin on trouve aussi près de la porte de la seconde crypte un dessin *d'oiseau* assez étrange. Un archéologue, le R. P. Charles de la C^{ie} de Jésus prétend que c'est l'oiseau légendaire appelé « *Calendre* ». On disait anciennement que cet oiseau, apporté auprès d'un malade, indiquait par son attitude, en s'avançant ou en se retirant, la guérison ou la mort prochaine du patient.

(1) *Obituaire du Chapitre*, ms n° 4459, II. Bibliothèque Royale, Bruxelles, p. 68. Nous aurons occasion de parler de ce manuscrit très précieux, à propos des archives de la collégiale, dans un travail subséquent.

Ces vestiges nous révèlent les pensées, les sentiments et les préoccupations des ouvriers d'il y a six siècles.

La restauration de la crypte s'est faite sous la direction de M^r l'architecte Louis Schœnmæckers et a coûté douze mille francs.

III L'EXTÉRIEUR DE LA COLLÉGIALE.

La collégiale de Huy a trois tours monumentales : une principale à la façade occidentale, en prolongement de la grande nef et deux autres, établies au dessus des bas-côtés du chœur, de part et d'autre du Sanctuaire.

L'Architecte-archéologue *Schayes* (1) signale « *ces tours jumelles du chœur comme un mode de construction unique pour cette époque en Belgique*. Celle du Nord qui renferme les cloches et le carillon (2) porte le nom de *Saint Materne*. Elles ont été restaurées complètement, sauf qu'elles n'ont pas encore leurs flèches.

La grande tour qui a tant souffert des éléments à travers les siècles, notamment de la foudre en 1500, 1564, (3) 1776, 1783 (4) de la tempête, en 1606, (3) et le 8 juin 1803, (4) du feu qui consuma entièrement sa flèche, attend toujours que ses fenêtres aveuglées retrouvent leurs lumières ou même leurs meneaux, ses contreforts d'angles Nord-Ouest et Sud-Ouest un rétablissement en style ogival, sa corniche un renouvellement convenable, dût-elle se contenter d'une galerie et de minarets, avec une nouvelle croix bien droite sur son toit obtus, dans l'expectative de la réédification de sa haute flèche. Le projet de cette restauration avait obtenu l'approbation de toutes les autorités, mais la guerre mondiale a empêché sa réalisation.

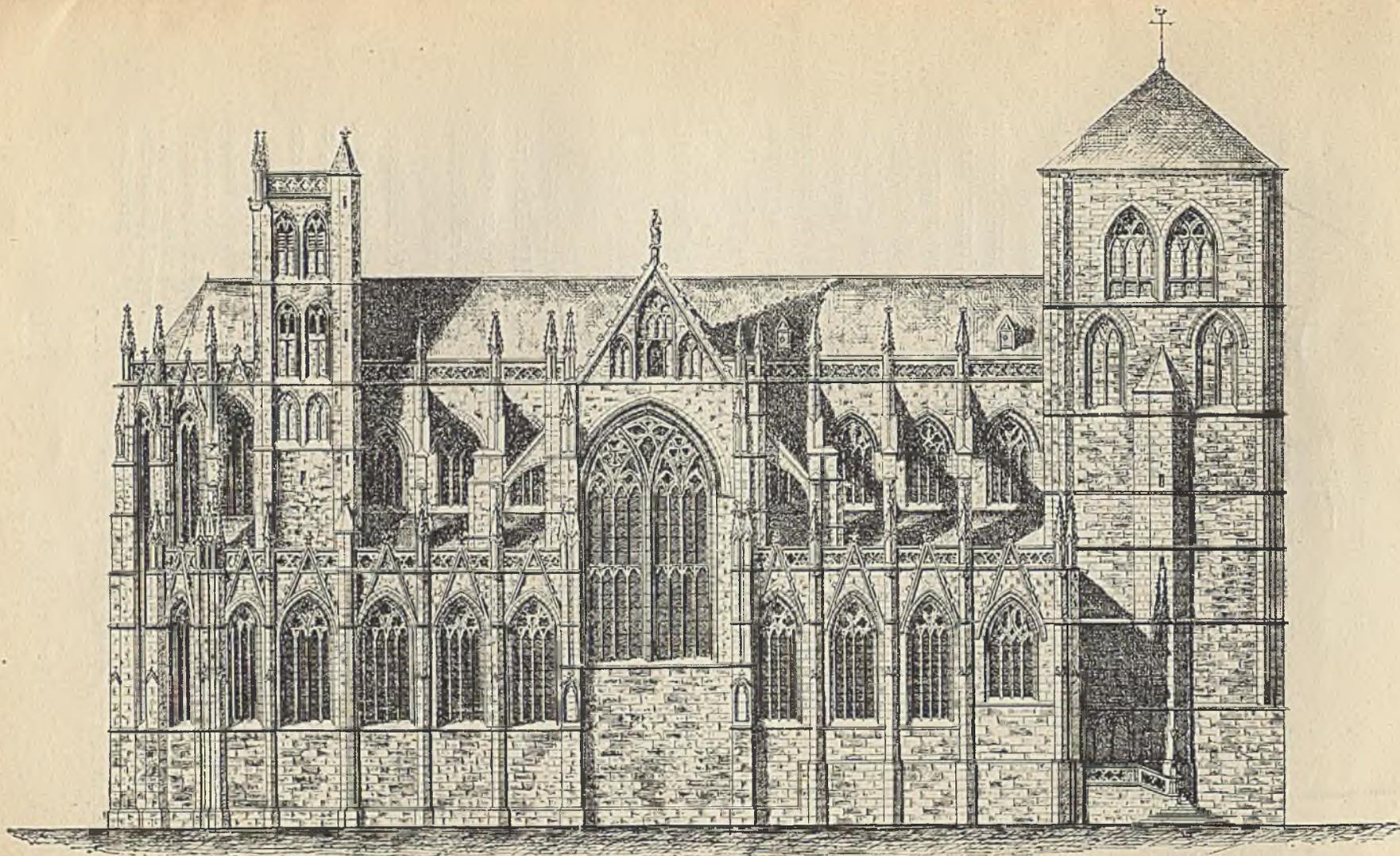
L'ouvrage de *Saumery*, « *Les délices du Pays de Liège*, » renferme une gravure représentant la collégiale. Son dessinateur, *Remacle Leloup*, avait sollicité et obtenu du chapitre hutois, en 1737, un subside pour ce travail qui parut en 1740. Il y a de telles inexactitudes dans cette gravure et de si flagrantes contradictions entre le texte de *Saumery* et l'image qui prétend l'illustrer, qu'il ne faudrait pas s'y

(1) *Histoire de l'Architecture*. Schayes, III p. 181.

(2) Voir pour les cloches et le carillon la brochure : « *La Sonnerie de la Collégiale Notre Dame de Huy* » Charpentier et Foncoux, Huy, 1914.

(3) *Les Origines*, Goronne, p. 55 et 56.

(4) Manuscrit *Fouillien*, appartenant à M^r Oscar Delmer, de Huy.



EGLISE COLLÉGIALE NOTRE-DAME, A HUY.

rapporter pour se faire une idée exacte de notre monument à cette époque.

La restauration extérieure de la collégiale, conduite en général, de très heureuse manière depuis le milieu du siècle dernier, est à peu près terminée. Ses contreforts et arcs-boutants, ses garde-corps ajourés, ses minarets (1), ses gables de fenêtres à l'abside du chœur et aux collatéraux sont reconstitués. On ne peut guère critiquer que les couvertures trop plates et trop légères des contreforts de la façade Nord, aux pieds des arcs-boutants, défaut qui, d'ailleurs, a été évité du côté Sud.

On doit dire des arcs-boutants, des pinacles et des minarets, comme des contreforts qu'ils ne sont pas seulement destinés à donner plus de grâce à l'édifice, mais qu'ils ont avant tout une fonction à remplir. « *L'arc-boutant, écrit M^r Abel Fabre, est le trait d'union qui relie le contrefort au mur de la haute voûte. La poussée oblique des voûtes le traverse de part en part et lui, les pieds calés sur le contrefort, courbe vers elle son front de bélier en une résistance oblique opposée.* » Les pinacles et minarets sont destinés à augmenter la puissance des contreforts et des arcs-boutants, à accroître leur résistance et à solidifier la chaîne de galeries qui couronne les murs. Il n'en est pas de même des *gargouilles*. Celles-ci, qui étaient primitivement des conduits ou dégorgeoirs saillants des eaux pluviales, ne sont plus maintenant que symboliques. Elles représentent par leurs grimaçantes figures les diables qui fuient le lieu saint.

Mais les murs de notre monument ont été si solidement construits que la disparition de ses arcs-boutants, à la fin du XVIII^e siècle, n'a aucunement compromis sa stabilité. La voûte elle-même, quoiqu'elle ne fut plus contrebutée, est restée intacte, lors de l'incendie qui détruisit toutes les toitures et charpentes en 1803.

Les portails Nord-Ouest et Sud-Ouest qui avaient été mutilés de si barbare façon au XVIII^e siècle, ont été remis dans leur état primitif, le 1^{er}, de 1856 à 1858, par *Vierset-Godin* et le second, en 1903, et d'une manière plus exacte encore, sous la direction de M^r l'architecte

(1) *Vierset-Godin et Lavalleye*, dans la Monographie de l'église N-D. de Huy, p. 5, parlent des restes, existant encore en 1854 des minarets et de la galerie. Ils citent cet article du compte de 1776. « Payé à Nicolas Leblanc, tailleur de pierres, pour avoir démolé les galeries du toit de la Collégiale, 104 florins. » Le Chanoine Ooronne dans « Les Origines, » p. 55, dit, en 1685 : « Le toit de la nef lui-même est entouré d'une balustrade en pierre, formée de traverses en quatre lobes, sur laquelle s'élèvent des clochetons triangulaires terminés par des pyramides couvertes d'imbrications, hauts de 11 pieds 2 pouces et distants l'un de l'autre de 14 pieds 2 pouces. Leurs pointes ont été primitivement couvertes de dorures. »

Louis Schoenmækers. Vierset-Godin a cru devoir donner un demi-mètre de plus en largeur à la porte qu'il rétablissait et agrémenter celle-ci d'un linteau différent de l'ancien. Il manque encore une statue, celle de S. Lambert, au portail Sud-Ouest.

L'escalier qui donnait accès à l'entrée Nord-Ouest avait autrefois son inclinaison vers le Nord, si on peut s'en rapporter à la gravure des « Délices du Pays de Liège », et comprenait un nombre beaucoup moindre de marches. La rue, dénommée aujourd'hui « de la Collégiale », avait alors son niveau surélevé le long de l'église. *Hubert Anciaux*, trésorier de la Fabrique, dans une note sur les travaux faits de son temps à la Collégiale, dit : (1) « En 1811, on a fait l'escalier d'entrée du côté de la Meuse ». C'est une preuve que l'escalier qui était là en 1740 avait été démoli. Cet escalier de 1811 était très simple et avait la direction OUEST, si on en juge d'après la vue que Gorrissen donne dans son Histoire de la ville de Huy en 1839. Après la disparition du vestiaire que le Chapitre avait fait construire en 1760, pour les chapelains, en l'accolant à la face Nord de la tour, Vierset-Godin trouva place pour l'escalier monumental actuel.

Le groupe en haut relief du *Christ en croix*, de la *Mater Dolorosa* et de l'apôtre *Saint Jean*, qui occupe le tympan de ce portail Nord-Ouest, est dû au ciseau de *Joseph Halleux*, sculpteur liégeois, né à La Minerie, d'une famille originaire de Charneux.

Il y a eu aussi, à partir de 1858, des statues sur les deux consoles qui se voient aux côtés de cette entrée : « à gauche, celle de *Saint Materne*, le fondateur de la Collégiale, tenant dans la main l'église traditionnelle avec laquelle on a coutume de le représenter ; à droite, celle de *Saint Domitien*, patron de Huy, écrasant du pied la tête du monstre, dont, d'après la légende, il a délivré le berceau de notre cité..... Ces statues sont également l'œuvre de *Halleux*. » (2) Les écussons sculptés dans le chêne de la porte sont ceux de S. S. le Pape Pie IX et de Monseigneur de Montpellier, évêque du diocèse.

Que sont devenues ces statues de Saint Materne et de Saint Domitien ? Taillées dans une pierre de sable trop peu résistante, elles ont été lamentablement mutilées, à ce qu'on nous a dit, par de jeunes et incons-

(1) Note signée H. *Anciaux*, trésorier, sur une lamère de Parchemin, conservée dans la chasse de saint Mengold, à la Collégiale.

(2) *Organe de Huy*, du 11 avril 1858.

cients iconoclastes qui, cédant à un esprit de destruction trop peu combattu à cette époque, ont achevé l'œuvre bien rapide des intempéries (1).

Une grande statue de la Ste Vierge, œuvre de la maison *Piron*, de Huy, domine majestueusement le tympan du transept Nord. L'intention qui a guidé en cela le restaurateur de la Collégiale est, certes, noble et pieuse, mais elle n'est pas à l'abri de la critique. Celle-ci fait observer, non sans raison, qu'à l'extérieur toute statue demande un dais de protection et d'honneur et que les anciens maîtres de l'art y ont toujours fait attention. C'est ainsi qu'à St Jacques de Liège la statue du patron de cette église se trouve non pas sur la pointe du tympan mais contre l'extrémité de l'angle aigu de ce tympan et qu'elle y est abritée sous un dais d'un beau caractère.

En 1902, le Conseil de Fabrique a fait placer autour du chevet du Chœur, à l'extérieur de la Collégiale, un beau grillage, de style ogival et fourni par l'artiste-feronnier *Sacré-Notermans*, de Liège.

LE BETHLÉEM.

Dans le 1^{er} fascicule de ces notes nous avons fait l'historique de ce portail du XIII^e siècle, transféré au XIV^e contre le chevet du chœur de la Collégiale et connu, surtout actuellement, sous le nom de « Bethléem » (2). Il reste à y revenir au point de vue esthétique.

Mais nous devons, au préalable, une explication à messieurs les « pittoresques » qui parfois expriment des regrets, au sujet de la disparition de l'encadrement qui fut donné, dans le cours du XVI^e siècle, au Bethléem mutilé alors par la ville, pour l'agrandissement d'une halle, et par le chapitre, pour la construction d'une sacristie.

En poursuivant les travaux de restauration de l'église, on s'est trouvé dans la nécessité pour dégager et réparer le chevet extérieur du chœur, de faire disparaître cette ancienne sacristie qui, elle-même sans valeur artistique et très délabrée (3), obstruait déplorablement deux belles fenêtres du chœur.

Mais comme cette construction étayait encore le flanc Nord du portail, déjà privé donc de ses baies latérales et surchargé, en hauteur, par un

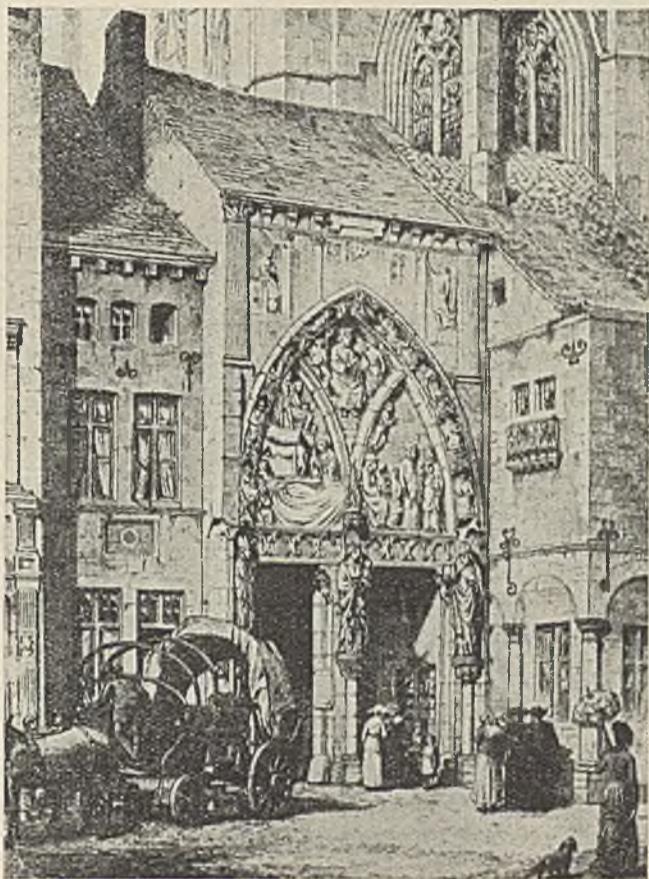
(1) Huy possède encore d'autres œuvres du sculpteur Joseph Halleux. Voir l'appendice de ce fascicule : Le tombeau de Pierre l'Hermite.

(2) Dans son dernier ouvrage, *l'Art Mosan*, I. p. 62, *Jules Helbig* attribue aussi les sculptures du Bethléem à la seconde moitié du XIII^e siècle. Voir aussi pp. 65 et 69.

(3) V. Lettre du doyen Delruelle à la Commission des Monuments, reproduite dans notre 1^{er} fascicule p. 23.

mur, devenu fort caduc aussi (1) que l'Administration de la Ville avait fait élever vers 1526, on se vit obligé de réédifier là quelque chose dans le but d'épauler la grande ogive qui contient les précieuses sculptures du XIII^e siècle.

Dès lors, il était évident que cette consolidation ne pouvait se faire que dans le style du portail lui-même, dans celui de la Collégiale et



LE BETHLÉEM

(REPRODUCTION D'UNE GRAVURE ÉDITÉE VERS 1868).

d'après les indications données clairement par les vestiges qu'on avait encore sous les yeux. Il restait notamment de chaque côté un encorbellement qui rappelait les parties démolies.

Une heureuse circonstance, l'acquisition de la petite et vieille maison

(1) V. Monographie, Vierset-Godin et Lavalleye. p. 7, 2^{me} colonne.

de l'Anneau d'Or, permit de faire en même temps semblable travail du côté Sud.

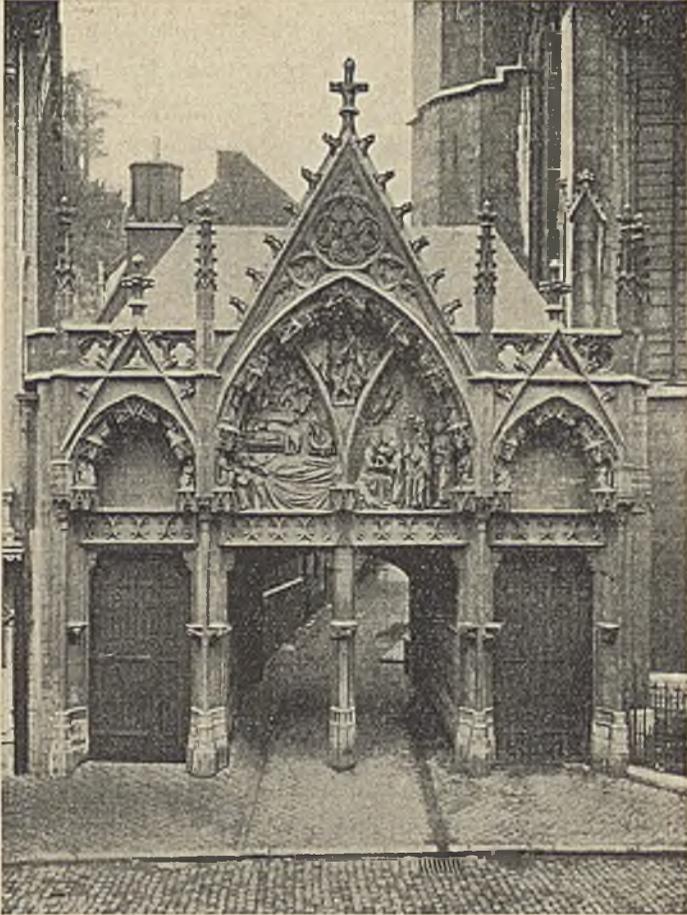
C'est ainsi que la conservation du beau portail de la Vierge a été assurée *logiquement* et de plus *avec une grande délicatesse*, car on n'a fait aucun changement aux sculptures en relief qui constituent l'essentiel de l'œuvre, ni au linteau orné de quatre-feuilles encadrés, ni aux piédroits, ni aux encorbellements, ni aux dais qui sont étagés sous la grande ogive. On a partiellement restauré les bases des piédroits, restitué quelques tronçons de colonnettes, rétabli les deux baies latérales et couronné le tout par des gables élégants et une galerie ajourée avec minarets, en s'inspirant de l'architecture du chœur et des bas-côtés de la collégiale.

Sans doute le *bas-relief de style Renaissance* qui surmontait le petit monument a disparu. On nous a dit qu'il était en plâtre et est tombé en poussière. Mais que valait-il ? Nous avons déjà cité, dans le 1^{er} fascicule, p. 17, l'appréciation qu'en a donnée *Helbig*, dans son ouvrage sur la Sculpture, p. 72 : « *un mauvais bas-relief en style de la Renaissance* » ; voici celle de *VIERSET-GODIN*, dans sa Monographie : *quoi qu'il trouve ce bas-relief « d'un assez beau dessin », il n'hésite pas à le supprimer dans son projet de restauration de 1854* (planche IV). Dans la polémique hutoise contre le projet de l'architecte Carpentier, aucune allusion n'est faite en faveur de ce groupe de la Renaissance, mais, au contraire, deux de nos publicistes en donnent des appréciations défavorables : *L.*, le 23 août 1884, dit dans le *Journal de Huy* : « *Le plâtre qui surmonte le portail et qui représente l'Annonciation est une mauvaise restauration faite au XVII^e siècle, et il doit disparaître* » ; il aurait dû dire au XVI^e ; X... écrit dans le *Courrier de Huy* le 31 août 1884 : « *L'Annonciation qui couronne le Bethléem n'est pas une restauration mais une piètre ornementation d'un remplissage destiné à conserver la partie ancienne du monument* ».

Le vieil adage reste toujours vrai : « *La critique est facile, mais l'art est difficile.* »

Le tympan principal est divisé par des meneaux en deux ogives. Dans la 1^{re} trois scènes sont superposées : 1^o Marie tient son divin fils dans ses bras ; devant elle un personnage qui nous paraît représenter le donateur de l'œuvre adore le Verbe Incarné ; 2^o l'enfant Jésus,

emmailloté, repose dans la crèche, sous la garde de Saint Joseph qui, debout, est appuyé sur son bâton dans une attitude de recueillement ; là tout près sont le bœuf et l'âne traditionnels ; 3° Les bergers, appelés par des anges viennent adorer l'Emmanuel et lui offrent leurs humbles



LE BETHLÉEM DANS SON ÉTAT ACTUEL (1921).

présents. L'autre ogive est entièrement occupée par le groupe de l'Adoration des Mages. Ceux-ci sont au nombre de trois, d'après la tradition : le premier, le vieillard *Melchior*, est à genoux dans une attitude humble et pieuse ; il a ôté sa couronne qu'il a passée à son bras gauche et, Marie l'autorisant par un geste bienveillant de la main, il offre son présent, l'or royal, à l'enfant-Dieu. Les deux autres mages sont en conversation et attendent leur tour pour se prosterner et présenter leurs dons. Le deuxième est d'âge mûr ; c'est *Balthazar* ; de la main droite il

rejette en arrière le voile de sa coiffure — c'est la bande d'étoffe avec laquelle les voyageurs se protègent la nuque contre les ardeurs du soleil en ces pays d'Orient — de la main gauche, il tient l'encens qu'il va offrir à l'enfant-Dieu. Le troisième, *Gaspar*, est tout jeune et imberbe. Son présent est la myrrhe, symbole de l'humanité dans le Sauveur promis. Il est à remarquer que ce troisième roi n'a pas le type nègre qu'on lui donne dans les groupes de l'Épiphanie, à partir de la fin du XIV^e siècle (1). Un ange planant au-dessus de cette scène montre ou plutôt montrait l'étoile miraculeuse qui n'a pas été remplacée encore.

Le compartiment que les meneaux diviseurs laissent au-dessus d'eux, sous la pointe de la grande ogive, représente le roi Hérode ordonnant le massacre des Innocents. Edouard Lavalleye y a vu, à tort, le Jugement de Salomon.

Enfin, dans le quadrilobe inscrit dans la rosace formée sous l'angle supérieur du grand gable, se voit une Assomption de Marie au Ciel. Ceci est, évidemment, un travail récent.

Ces groupes sont traités avec une grande simplicité, mais avec un réel souci d'idéal et de piété. On voit que l'imagier a voulu faire en cette œuvre une page d'enseignement populaire.

Dans le petit tympan de la baie latérale Sud viendra logiquement le groupe de l'*Annonciation* et, dans son pendant au Nord, celui de la *Fuite en Egypte*.

Les sept grandes statues qui doivent être placées sur les consoles engagées des piédroits représenteront : au milieu, Notre-Dame ayant à sa droite saint Maternus et à sa gauche saint Domitien ; à la baie Nord, saint Mengold et saint Ansfried et à la porte Sud, sainte Hilsuinte et sainte Benoîte. (2)

Aucune des trois statues qui se trouvaient sur les encorbellements du portail ne pourra y être remplacée. Voici pourquoi : « *Aucune de ces statues*, dit JULES HELBIG (3), *n'a de rapport avec l'œuvre origi-*

(1) Pages d'Art Chrétien, Abel Fabre. 2^{me} série p. 87.

(2) La console engagée du pied droit central qui doit porter la statue de Marie est historiée d'un petit groupe intéressant : il montre une femme frappant de son fuseau un renard qui a saisi un coq. Il exprime ainsi d'une manière symbolique l'action de la Sainte Vierge qui défend l'âme fidèle contre l'attaque du démon. Mais il est évident que l'artiste s'est inspiré de ce qu'il a trouvé dans le « *Roman du Renard* ». C'est là qu'il a pris l'idée de l'arme improvisée dont la Vierge frappe l'agresseur. Les sculptures des autres consoles représentent les vices dont les saints ont triomphé. Voir au sujet de cette symbolique *Reusens* Archéologie chrétienne, 1^{re} édition II, p. 152. où il cite *Violet-le-duc*, Dictionnaire de l'architecture IV, p. 408.

(3) Helbig. Sculpture, p. 72, 1^{re} édition.

male ». « *Ce sont des statues prises de côtés et d'autres* », telle est l'appréciation de X., MEMBRE DU CERCLE HUTOIS DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS (1). L'architecte CARPENTIER est encore plus explicite : « *Des trois principales figures ornant les piédroits de la porte, deux sont en bois et la troisième, à gauche, qui est en pierre, n'est autre chose que le corps de la Vierge sur lequel on a embroché la tête d'un évêque* » (2). Loin de contredire cette affirmation de Carpentier, son adversaire dans la polémique qui sévissait alors au sujet du Bethléem, X., MEMBRE DU SUSDIT CERCLE HUTOIS (3), écrit : « *Voilà vraiment une belle découverte ! Il y a fort longtemps que nous savons cela à notre Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts et je soupçonne beaucoup l'un de ses membres d'avoir révélé ce fait à M. Carpentier...* » « *Les statues placées sur les encorbellements des pieds-droits qui portent l'ogive principale ont été prises de côté et d'autre, après la révolution française et proviennent de nos anciennes églises ; elles portent encore des traces d'ancienne polychromie* ». Article de L. dans le « Journal de Huy » (4).

Il est donc clair que les deux statues en bois qui ont figuré au Bethléem de 1802 à 1876, celle de la Vierge, qui est du XVI^e siècle et celle dite alors de S. Domitien, du commencement du XV^e, et est plutôt une statue de S. Germain (de l'ancienne église de ce nom à Huy), ne peuvent plus être exposées aux intempéries et doivent rester à l'intérieur de la Collégiale (5). Quant à la troisième, dans laquelle on a voulu voir un S. Lambert, c'est la statue qui, confiée à un sculpteur par le doyen Grandmaison, pour être réparée, a fini par échouer dans la collection d'un amateur d'antiquités de Louvain. Nous devons revenir sur ce que nous en avons dit dans le premier fascicule de ce travail, p. 29. Nous en jugions alors d'après la vue de la p. 19 pour dire « qu'elle était *peut-être* la seule des trois qui ait été faite pour le portail ». Nous sommes d'avis, maintenant, que cette étrange statue peut continuer à faire le bonheur de l'amateur de Louvain, mais qu'elle ne mérite aucunement de figurer au Portail du Bethléem.

(1) Lettre du 1^{er} Juin 1884, dans la Gazette de Huy.

(2) Lettre du 25 Juin 1884, item.

(3) Lettre du 4 Juillet 1884, item.

(4) Article de L. du 23 Août 1884, dans le Journal de Huy.

(5) Ces deux statues en bois ont de la valeur au point de vue de l'Art ; Nous aurons à en parler plus tard.

La restauration de la Collégiale a été dirigée par les architectes *Vierset-Godin*, de Huy, (1851-1873), *Carpentier*, de Belœil, (1873-1886), *M. J. Helleputte*, de Louvain, (1886-1890), *Clément-Léonard*, de Liège, (1891-1902) et *M. Louis Schœnmækers*, de Huy, depuis 1902.

J'aime de terminer cet aperçu sur l'esthétique de l'église Notre-Dame, de Huy, en citant six beaux vers écrits par l'abbé Grandmaison, il y a 40 ans. Ils sont tirés d'une poésie sur la Collégiale en hommage au doyen Delruelle auquel son auteur, peu de jours après, fut appelé à succéder :

« Parmi les doux liens du sol de la Patrie
Il n'est pas de plus fort pour toute âme qui prie
Qu'un temple, cher aux cœurs, de souvenirs et d'art,
Et ce temple tu l'as, noble cité hutoise,
Ce temple où de tes jours la mémoire se croise
Avec l'éclat du beau, pour charmer ton regard. »

Dans une troisième partie, nous traiterons, s'il plaît à Dieu, des reliques, des objets d'art, du trésor et des archives de la Collégiale.

Charneux, le 11 décembre 1921.

APPENDICE.

Le tombeau de Pierre l'Hermitte.

Pierre l'Hermitte, le prédicateur de la première croisade, (dans une partie de la France, de la Belgique et de l'Allemagne), collaborateur de *Godefroid de Bouillon*, pendant l'expédition et à Jérusalem, puis, de retour de la guerre sainte, fondateur et premier supérieur du monastère de *Neufmoustier*, à Huy, mourut en 1115, à l'âge de 62 ans et fut inhumé non pas dans l'église mais dans le cimetière de son couvent, comme il l'avait demandé par humilité.

Ce fut 127 ans après, que les religieux de cette maison lui donnèrent une sépulture plus digne de ses mérites. Ils trouvèrent son corps bien conservé et le déposèrent solennellement dans un tombeau de marbre qu'ils lui avaient érigé dans la crypte de leur église.

En 1633, par ordre du nonce apostolique *Louis Caraffa*, ses ossements furent levés et déposés dans une châsse. Tel est, en résumé, le récit que donne, en 1659, le père *Ambroise de Warem*, de Warem par son nom de famille, originaire de Huy, religieux du couvent des Capucins en cette ville (1).

Grâce à *Godefroid Kurth*, on sait maintenant que celui qui prit l'initiative de ces tardifs honneurs rendus en 1242 à Pierre l'Hermitte est *Maurice de Schaltin*, né à Huy, religieux du Neufmoustier, historien et archéologue d'un grand mérite (2). Il nous donne aussi, d'après le même chanoine *Maurice*, la description de ce tombeau érigé au XIII^e siècle au fondateur du Neufmoustier. C'était un petit monument en pierre, placé devant l'autel des XII Apôtres, dans la crypte de l'église abbatiale. Il contenait un cercueil en bois où furent déposés les restes

(1) Dans son livre intitulé : « *Eburonum Huensium Sacrarium eorumque diva Sartensis*, » imprimé à Anvers et en vente, à Huy, chez *Ambroise de Warem*, libraire et fabricant de papier, dont le « moulin à papler, » situé sur le Hoyoux, était dénommé de « la Mère-Dieu ». Cet *Ambroise de Warem* est déjà cité en 1640, voir p. 1 et 129 de ce livre. Un *Ambroise de Warem* fut élu, le 18 novembre 1599, par le métier des Brasseurs membre des « *Onze Hommes* ». (Rég. n^o 4 des Recès de la ville de Huy).

(2) Voir *Kurth*, Maurice de Neufmoustier, dans Bull. Acad. R^{le} de Belgique, 1892, t. XXIII pp. 668 et suiv. — *Balau*. Sources, pp. 466 à 475. — *M^r Brassinne*, La Première Histoire de Huy, L'œuvre de Maurice de Neufmoustier, pp. 28 et 35. — *M^r R. Dubois*, Rues de Huy, pp. 441 et suiv. et Notice Historique de la Ville de Huy, p. 71 et 73.

du fondateur de la maison et portait sur la dalle supérieure l'image du défunt avec l'inscription suivante :

*Inclita per merita clarus jacet hic Heremita
Petrus qui vita verè fuit Israhelita.
Hac modo Petre petra premeris quamvis super ethra
Vivere cum Petra Christo credaris in Ethra.*

En voici la traduction : « *Ci gît, illustre par ses brillants mérites, l'Hermite Pierre qui par sa vie fut un vrai israélite (1). Pierre, tu es maintenant enfermé sous cette pierre, quoique tu sois au-dessus des astres et que nous te croyions vivant avec le Christ qui est la Pierre dans le ciel (2) ».*

Ce monument n'existe plus. *Mélart* (3) écrit en 1641 dans son Histoire de Huy : « La tombe de Pierre l'Hermite s'est rompue et cassée en retirant ses os et les relevant derechef l'an 1634 ». Il y a 125 ans, *l'abbé de Feller* (4) écrivait ceci dans son « *Dictionnaire Historique* » : « *Le tombeau (de Pierre l'Hermite) a été comblé dans ces dernières années, lorsqu'on a réparé l'église sans qu'on ait seulement songé à conserver la pierre sépulcrale avec l'épitaphe de cet homme illustre* ». Mais *de Villenfagne* dit, en 1817 : « Le possesseur actuel de l'abbaye de Neufmoustier (Gosuin), a trouvé, en démolissant l'église, la pierre antique sous laquelle le saint fondateur de cette maison avait été enterré ; il la conserve et avec raison comme un monument précieux » (5). *Gorrissen* (6) prétend, d'autre part, que la crypte de l'église du Neufmoustier n'était pas comblée de son temps, c'est-à-dire en 1839 ; mais il dit aussi que la pierre sépulcrale a été brisée et a disparu.

Le baron *de Catus* qui était possesseur du Neufmoustier, à cette époque, y avait fait ériger, en 1834, à la mémoire de Pierre l'Hermite un monument de forme pyramidale avec des inscriptions sur les faces : « *Pierre l'Hermite. — 1^{re} croisade 1099. — Il a terminé sa car-*

(1) « *Vrai israélite* », cette expression signifie ici *homme sincère*, comme dans les paroles de Jésus à propos de Nathanaël rapportées par Saint Jean dans son Évangile I, v. 47.

(2) « *Le Christ qui est la pierre* ». Le poète latin fait ici allusion à une expression employée par *Saint Paul* dans sa 1^{re} épître aux Corinthiens, 10, v. 4-5 : « *Petra autem erat Christus* », L'Apôtre considère la pierre qui frappée par Moïse désaltéra le peuple d'Israël dans le désert, comme une figure du Christ, source de la vérité et de la grâce.

(3) *Mélart*. Histoire de la Ville et du Château de Huy, p. 12 et 13.

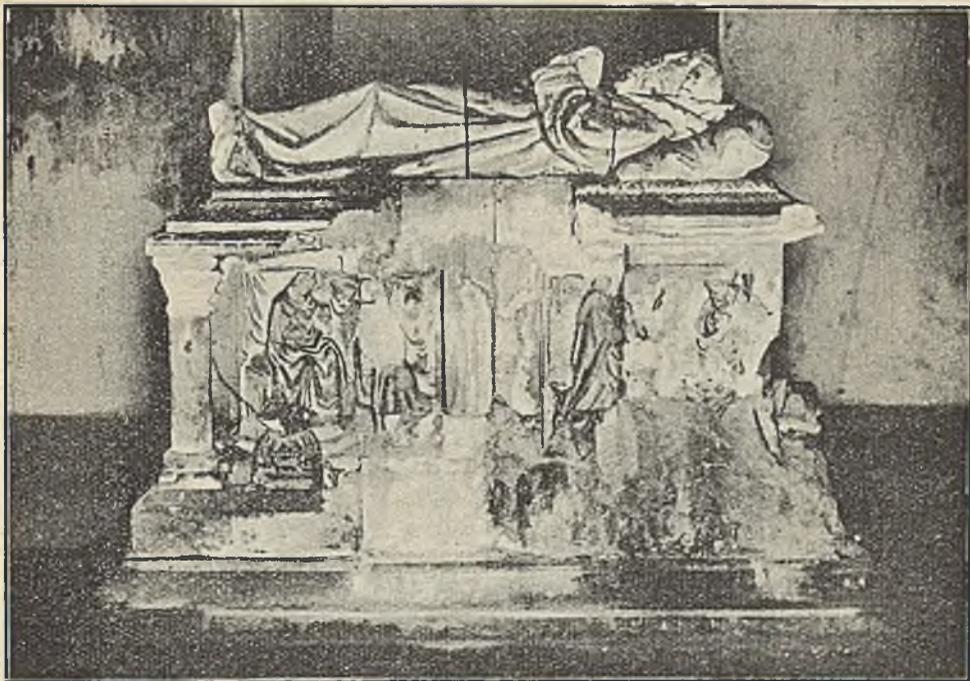
(4) Voir *Abbé de Feller*, Dictionnaire Historique t. X. art. Pierre l'Ermitte.

(5) *Villenfagne*, Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège. 1817.

(6) *Gorrissen*, Histoire de la Ville de Huy, p. 77.

rière ici en 1115. — Son monument a été transporté à Rome en 1634. — 1834 ». Chacune de ces mentions historiques était accompagnée de vers incohérents qui ne méritent que l'oubli ; mais celle du prétendu transfert du monument à Rome en 1634, si elle nous montre que de Catus a mal lu Mélar, sert du moins à faire constater que le tombeau avait alors entièrement disparu.

La châsse qui depuis 1633 renfermait les ossements de Pierre l'Her-



VUE DU TOMBEAU

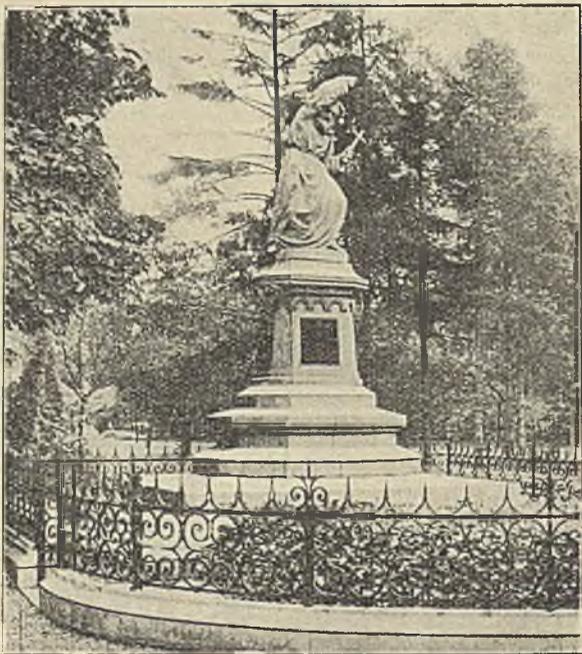
mite resta au Neufmoustier jusqu'à la Révolution française. Elle fut alors mise en lieu sûr, à Namur, écrit l'avocat *Jenicot* (1), à la cathédrale de Namur, suppose Gorrissen (2), mais c'est en vain qu'on a tenté de la retrouver depuis lors. Quant à de Villenfagne, il affirme savoir d'un témoin oculaire que les révolutionnaires ont détruit la châsse et dispersé les ossements.

Charles Godin étant devenu acquéreur de l'ancien monastère, prit à cœur de donner un nouveau monument à Pierre l'Hermite. Déjà

(1) *Jenicot*, Essai sur l'église N.-D. de Huy, p. 161.

(2) *Gorrissen*, Histoire de la Ville de Huy, p. 77.

avant 1853, il avait fait établir une petite crypte en forme de croix (1), à l'endroit où l'on estime que fut la seconde tombe du célèbre prédicateur et, en 1857, dans ce caveau, il fit ériger un cénotaphe en pierre blanche, avec panneaux sculptés et surmonté de l'effigie du vieux moine étendu dans le repos de la mort. Au dessus de la crypte il fit dresser cette grande statue de granit, connue de tous les Hutois, par laquelle le sculpteur *Joseph Halleux* (2) a représenté d'originale façon l'apôtre



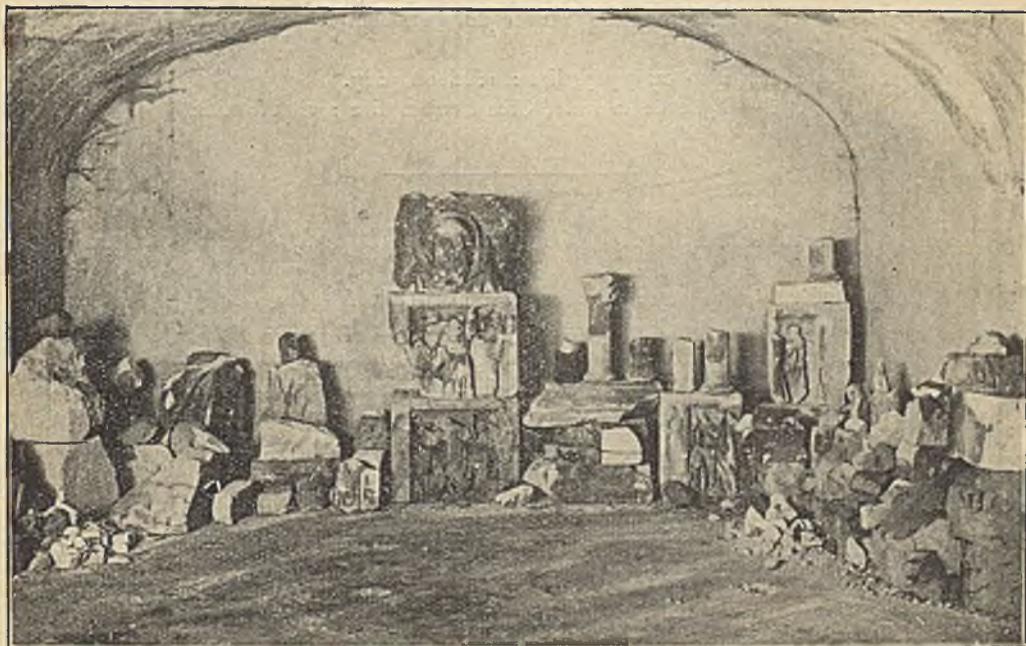
VUE DE LA STATUE DE PIERRE L'HERMITE.

de la première croisade, tenant d'une main la croix et de l'autre montrant l'Orient d'un geste énergique. La statue se dresse sur un magnifique piédestal en granit portant les inscriptions suivantes : « *Dieu le veut ! Dieu le veut ! — Au fondateur du Neufmoustier. — A l'Apôtre des Croisades. — Erigé à la mémoire de Pierre l'Hermite par Charles Godin MDCCLVII.* Un beau grillage entoure tout le monument.

(1) Cette petite crypte n'est pas l'ancienne de l'église abbatiale. L'ancienne avait sa voûte soutenue par des colonnes, comme l'atteste Saumery, dans « Les Délices du Pays de Liège », t. II, p. 79, tandis que celle qui se voit, depuis 1853, au Neufmoustier n'a pas de colonne.

(2) *Joseph Halleux*, voir p. 18.

Ce mausolée avait subi quelques détériorations par les eaux de la Meuse débordée, mais il tenait encore et aurait pu être réparé, comme on peut le voir par la vue ci-dessus, éditée chez Hermans à Anvers; Hélas! il a été complètement démoli, en août 1914, par les soldats Allemands qui occupèrent en premier lieu le château du Neufmoustier. D'autres Germains, qui survinrent ensuite en 1917, voulurent faire preuve de culture et, pensaient-ils sans doute, jeter un blâme aux Belges si peu soucieux du tombeau de Pierre l'Hermitte; ils rangèrent les débris du mausolée contre les parois de la crypte, sous la direction d'un officier nommé *Gönner*, avocat à Carlsruhe, et ils photographièrent leur œuvre!



VUE DES DÉBRIS DU TOMBEAU (PHOTOGRAPHIE ALLEMANDE)

Additions et Corrections.

Dans la première partie (Historique) 1^{er} fascicule :

- Page 5, ligne 14, P. H. Jenicot.... à la collégiale, ajouter : *St-Jacques de Liège*.
Page 14, ligne 4, ajouter : L'obituaire du Chapitre, conservé à la Bibliothèque Royale de Bruxelles n° 4459, II, fait mention de deux familles Piccart qui existaient à Huy *avant 1530* date du manuscrit) : page LX, commémoration de *Johan dit le Piccard* et d'Agnès son épouse et page LXX, commémoration de *Nicolas dit le Pickur* et de Catherine son épouse.
Les années des décès ne sont pas indiquées.
Page 17, ligne 24, ajouter : Dans son dernier ouvrage, *l'Art Mosan*, I, p. 62, *Jules Helbig* attribue les sculptures du Bethléem à *la seconde moitié du XIII^e siècle*.
Page 21, ligne 25, 1626 ou 1927, lire : 1526 ou 1527.
» » 1^{re} et 3^{me} ligne de la note, Chanfornier, lire : chaufornier.
-

Dans la deuxième partie (esthétique et historique) 2^{me} fascicule :

- Page 7, ligne 4, Le rédacteur de cette réponse était *Nicolas Delloye*, président de la Municipalité de Huy. Il ne s'en tint pas là : le même jour, il écrivit en particulier à « son ami » le citoyen *Hauzeur-Simonon*, commissaire du Gouvernement près de l'Administration Centrale de l'Ourthe et celui-ci, par une intervention qui demandait un véritable courage à ce moment, obtint gain de cause. C'est ce que *M. Théodore Gobert*, archiviste de la Province, nous fait connaître dans la revue « *Leodium* » de Mai-Juin 1922, pages 68 à 72.
Page 11, à la note (5), lire (2).
Page 14, ligne 2, la quatriefeuille, lire : le quatriefeuille.
Page 17, ligne 14, au comté, lire au comte.
-



BG Politechniki Śląskiej
nr inw.: 102 - 126996



Dyr.1 126996

